



Présente :

# L'affaire Microsoft

## Eléments d'analyse criminologique



Travail réalisé dans le cadre du cours de  
Criminalité en col blanc et délinquance d'affaires

**Frédéric COLANTONIO**

D.E.S. en criminologie  
Orientation Criminalité des organisations

Année académique 2001-2002

Date de mise en ligne : 1 décembre 2002



Université de Liège  
Faculté de droit  
Ecole Liégeoise de Criminologie Jean Constant

# **L'affaire Microsoft**

-

## **Eléments d'analyse criminologique**

*"The Matrix is everywhere, it is all around us (...).  
Unfortunately, no one can be told what the Matrix is,  
you have to see it for yourself",*

Morpheus, *The Matrix*,  
Warner Bros & Village Roadshow Pictures, 1999

Travail réalisé dans le cadre du cours de  
*Criminalité en col blanc et délinquance d'affaires*

**Frederic COLANTONIO**

D.E.S. en criminologie  
Orientation Criminalité des organisations

Année académique 2001-2002

*Texte à jour au 15 avril 2002*

*“Expliquez-moi pourquoi votre histoire me déplaît tant alors que Gates lui me plaît ? avait-il fini par demander.*

*– Parce que Gates vous raconte ce que vous avez envie d’entendre. Moi je vous expose les faits”, avait répondu Cannavino.*

Avril 1989. Dialogue entre J. AKERS, PDG d’IBM et J. CANNAVINO, responsable de la division PC et de la stratégie IBM <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Extrait tiré de GOLDMAN ROHM W., *L’affaire Microsoft – Les charges secrètes contre Bill Gates*, Paris, First Editions, 1998, p.32.

# Table des matières

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction</b>                                                                    | <b>6</b>  |
| A.- Le cadre général de la Société de l'information                                    | 6         |
| B.- L'empire Microsoft : pourquoi ?                                                    | 8         |
| <b>Les faits</b>                                                                       | <b>10</b> |
| A.- Précaution                                                                         | 10        |
| 1. La matière technique sur laquelle les infractions et les actes irréguliers reposent |           |
| 2. Le nombre de volets relevant de Microsoft                                           |           |
| 3. Résultante                                                                          |           |
| B.- Contextualisation                                                                  | 12        |
| 1. L'avant-Microsoft : IBM, leader monopolistique                                      |           |
| 2. L'accession au trône du nouvel empereur                                             |           |
| 3. L'ère Microsoft                                                                     |           |
| C.- Illustrations                                                                      | 16        |
| 1. La stratégie autour des navigateurs internet : Netscape vs. Internet Explorer       |           |
| 2. Le marché de l' <i>education</i> : Microsoft à la conquête des écoles               |           |
| 3. Le format Windows Media Audio (WMA) : le standard selon Microsoft                   |           |
| D.- Identification (culture d'entreprise)                                              | 23        |
| 1. L'enfant roi – Bill Gates                                                           |           |
| 2. Le mythe de la prédation innée – Microsoft                                          |           |
| 3. L'influence contextuelle en question                                                |           |
| E.- Victimisation                                                                      | 25        |
| 1. Victimisation directe                                                               |           |
| 2. Victimisation indirecte                                                             |           |
| 3. Typologie du niveau de conscience de la victimisation indirecte                     |           |
| <b>Conclusion</b>                                                                      | <b>33</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                   | <b>35</b> |

# Introduction

## A.- Le cadre général de la Société de l'information

En ce début de millénaire, l'avènement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.) augure le passage à la Société dite de l'information. Une terminologie foisonnante (post-modernité<sup>2</sup>, société crimino-légale<sup>3</sup> ...) et généralement technophile traduit un changement progressif de mentalités : le bien qui tend à trôner au sommet de l'échelle des valeurs est aujourd'hui l'information, qui prime désormais sur la connaissance<sup>4</sup>. Il est vrai que derrière la nouvelle donne sociale se cache un bouleversement de la conception même de certaines notions classiques, comme :

- **le temps et la durée**, dans la mesure où, *“(…) le lien cliquable [devient] l'équivalent dans la vie intellectuelle de ce qu'est un événement dans la vie active. C'est l'existence même qui est affectée, lorsque la périodisation de l'existence (un temps pour se former, un temps pour travailler, un temps pour se distraire, etc.) n'a plus cours”*<sup>5</sup> ;

- **l'espace et les frontières**, notions auxquelles on a substitué l'omniprésente “proximité”, dont les risques sont mis en lumière par H. Le Paige : *“le refus de la distance — condition du regard critique — au nom de la proximité a eu pour résultat, entre autre, de niveler la hiérarchie des informations. L'abolition de cette distance comme mise en perspective a accentué le triomphe de l'immédiateté”*<sup>6</sup>.

Conservons par conséquent à l'esprit qu'en vénérant de la sorte l'instantanéité et en autorisant le rapprochement virtuel des données et des sources d'informations en tout genre au nom de la proximité, c'est le recul et la lecture globale des faits que l'on amenuise<sup>7</sup>.

---

<sup>2</sup> Voy. notamment MACQUET C., *Sociologie du contrôle social*, syllabus à l'attention des étudiants de l'Université de Liège (U.Lg.), année académique 2000 - 2001, pp.165 et s..

<sup>3</sup> DE MAILLARD J., *Le marché fait sa loi – De l'usage du crime par la mondialisation*, Turin, Mille&Une Nuits, 2001, p.48.

<sup>4</sup> L'homme de la société digitale ne serait plus tant celui qui sait, mais *“celui qui sait où aller chercher et quels outils utiliser pour chercher”* (SALVAGGIO S., Interview – Anthropologie de la société digitale, *Inside Internet*, Best of publishing, n°47, novembre 2001, p.65).

<sup>5</sup> FINKIELKRAUT A., SORIANO P., *Internet - L'inquiétante extase*, Turin, Mille&Une Nuits, 2001, p.59.

<sup>6</sup> LE PAIGE H., *Télévision publique contre World Company*, Bruxelles, Labor, 2001, p.25.

<sup>7</sup> Plus encore, c'est la connaissance et le regard sur soi que l'on s'interdit, si l'on adhère à la pensée de J.P. Sartre, commentée par E. Delruelle : *“la liberté sartrienne (...) n'est pas le mouvement de retrouver en soi-même le sujet universel de la loi morale, mais celui de se projeter hors de soi-même, de s'arracher à toute identité, de s'éclater vers les possibles. Être soi-même, c'est l'effort de se déplacer, se décaler, de*

Dans ce contexte où l'information abonde, l'heure est à l'"infobésité"<sup>8</sup> et à la surenchère<sup>9</sup>. Il importe donc de *prendre le temps*. Prendre le temps de rétablir une *distance* afin de constater les éléments sur base desquels la Société de l'information se construit, et qui sont, pour l'essentiel de notre préoccupation, la mondialisation et la libéralisation des échanges économiques et informationnels.

A bien des égards, ces processus ont été présentés comme des évolutions bénéfiques du néolibéralisme. Même les États — pourtant victimes de choix de ces évolutions —, ont vanté les mérites de la nouvelle donne socio-économique. Le désenchantement n'en est que plus grand pour les acteurs de ce développement, dont les États eux-mêmes, qui finissent par constater à leurs dépens que l'organisation qu'ils avaient prôné s'est retournée contre eux. J. De Maillard y insiste : *"les États sont coincés, d'un côté, entre le mouvement de libéralisation qu'ils ne peuvent plus contenir et, de l'autre, l'obligation de maintenir, à l'intérieur des frontières subsistantes, un ordre légal qui justifie leur existence"*<sup>10,11</sup>.

Cette introduction nous mène progressivement au coeur de la présente étude, pour deux raisons au moins :

- **primo**, l'informatique et son développement, puisque c'est de cela dont il va s'agir, sont profondément ancrés dans la configuration socio-économique actuelle. Pour une bonne partie, l'informatique a concouru aux modifications sociétales menant à la configuration contemporaine, mais les avatars de l'évolution de cette technologie sont également tributaires du cadre socio-économique (du marché, pourrait-on écrire froidement) dans lequel ils s'inscrivent ;

- **secundo**, cette "infériorisation" de la position des États reflète, par symétrie, l'importance démesurée prise par les entreprises privées dans l'économie ultra-libérale. Dans le contexte actuel, basé sur la conjoncture, certaines entreprises ont effectivement acquis le statut d'acteurs de premier plan, voire de décideurs capables d'infléchir les politiques économiques, ce qui n'est pas sans conséquences sur les volets sociaux et culturels de la "vie d'entreprise". En outre, la position des États, à la fois demandeurs<sup>12</sup> et victimes de l'évolution

---

*creuser une différence avec soi-même"* (DELRUELLE E., *L'humanisme, inutile et incertain ? – Une critique des droits de l'homme*, Bruxelles, Labor, 1999, pp.77-78).

<sup>8</sup> SALVAGGIO S., *op.cit.*, p.64.

<sup>9</sup> Cette dernière est décrite par M. Moulin comme : *"le toujours plus, toujours plus fort, toujours plus violent, plus sexe, plus sensationnel, plus rapide, de moins en moins divers et de moins en moins signifiant"* (MOULIN M., *La surenchère – L'horreur médiatique*, Bruxelles, Labor, 1997, pp.10-11).

<sup>10</sup> DE MAILLARD J., *op.cit.*, p.73.

<sup>11</sup> Ce revirement de situation s'explique en ce que : *"(...) les États-nations ne sont plus des échelons pertinents pour l'organisation du capital. Dès lors qu'il devient possible de reconfigurer les réseaux logistiques en fonction des événements, sociaux ou autres, la localisation des activités économiques n'est plus structurelle ni même stratégique mais conjoncturelle"* (FINKIELKRAUT A., SORIANO P., *op.cit.*, p.64).

<sup>12</sup> Historiquement, les États furent parmi les premiers à soutenir le développement de l'informatique, à des fins militaires (le contexte de l'époque est celui de la Guerre Froide) et académiques (la promotion de la recherche et de l'enseignement en milieu universitaire ont contribué fortement au développement de

technologique, est à plusieurs égards comparable à celle que connut la firme IBM dans ses rapports avec Microsoft, comme nous le montrerons.

Ceci soulève un nouvel hiatus : à l'instantanéité de l'événement peut s'opposer la stratégie d'entreprise à moyen ou long terme. Si celle-ci profite et s'accommode avec plus ou moins de bonheur de faits circonstanciels, ceux-ci ne font souvent que s'inscrire, à titre d'accidents de parcours ou d'heureux événements, dans une logique stratégique plus globale : la conquête d'un marché ou le maintien d'une position économique confortable voire monopolistique.

Nous allons tenter de mettre en lumière l'existence de cette stratégie sous-jacente et les risques qu'elle présente lorsqu'elle mène à poser des actes irréguliers et illégaux pour bâtir et conserver un monopole. Pour ce faire, nous nous attarderons sur les pratiques de Microsoft Corporation, la société créée par Bill Gates.

## B.- L'empire Microsoft : pourquoi ?

D'aucuns pourraient s'interroger : étudier Microsoft dans le cadre de la criminalité en col blanc et la délinquance d'affaires ? L'entreprise n'est-elle pas l'une des plus puissantes de la planète ? Si, il serait de mauvaise foi de le nier. Bill Gates n'est-il pas l'un des personnages les plus riches et influents de ce monde ? Si. Malheureusement, pourrait-on écrire...

Malheureusement parce que, dans ce monde de données où *“la surinformation tue l'information”*<sup>13</sup>, les médias traditionnels (les *mass media*) font plutôt bonne presse à Microsoft. Plus exactement, les médias européens critiquent assez peu Microsoft. *“Et, quand cette entreprise l'est, c'est en général par antiaméricanisme, par technophobie ou par fascination/répulsion pour son fondateur, Bill Gates”*<sup>14</sup> plutôt qu'en regard de la qualité de ses produits ou de la régularité de ses actions. Les *mass media* ne sont pas les seuls à se méprendre, puisque la Justice américaine semble également être dupe des pratiques de Bill

---

l'Internet). C'est au début des années 1940 que l'idée des “machines intellectuelles” pouvant servir la guerre arrive à maturité : les techniques de calcul sont suffisamment évoluées et la façon de concevoir les machines également. *“Cette perspective excite les milieux scientifiques, intéresse les milieux militaires. Les uns ont le savoir, les autres les crédits”* (DE CLOSETS F., LUSSATO B., *L'imposture informatique – Vive l'ordinateur simple et bon marché!*, Paris, Fayard, Le Livre de poche, 2000, pp.60-61. Voy. aussi *infra*, B.-Contextualisation).

<sup>13</sup> LE PAIGE H., *op.cit.*, p.66. Et l'auteur de citer à titre d'exemple les crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse, pour lesquelles les consommateurs ont été submergés d'informations et, pourtant, *“nous [avons continué] – nous téléspectateurs – à nous poser les quelques questions essentielles dont les réponses ne se dégagent pas ou insuffisamment d'une information avant tout quantitative et spectaculaire”*.

<sup>14</sup> DI COSMO R., NORA D., *Le hold-up planétaire – La face cachée de Microsoft*, Paris, Calmann-Lévy, 1998, p.12.

Gates ou, pire, d'accord de jouer son jeu <sup>15</sup> .

Malheureusement encore parce que, si la Société de l'information octroie au citoyen de plus en plus de prérogatives, il ne fait aucun doute que l'aménagement des droits ainsi conférés va de pair avec l'instauration de limitations corollaires, et de diverses formes de régulation et de contrôle social. E. Delruelle y insiste : *“il n'y a pas de droits sans obligations, et pas d'obligations sans force coercitive”* <sup>16</sup> . En l'espèce, la société Microsoft, si elle a pu convaincre qu'elle offrait certaines prérogatives aux utilisateurs de ses services, n'a en réalité fait qu'asseoir sans relâche son statut de *“force coercitive”* capable d'infléchir le marché selon ses besoins et les envies de ses dirigeants.

L'aspect le plus pervers de la toile informatique tissée par Bill Gates réside dans l'apparente fatalité de l'omniprésence de Microsoft. Cette *“imposture informatique”* <sup>17</sup> , ce *“hold-up planétaire”* <sup>18</sup> , n'est que poudre aux yeux : sous prétexte de fournir pour tous les innovations dernier cri, Bill Gates cherche à réduire toute marge de manoeuvre technologique pour l'utilisateur et à annihiler toute liberté d'action et, *in fine*, de pensée.

Que l'on ne s'y trompe pas : ce qui est reproché à Microsoft n'est pas sa position monopolistique, mais les pratiques que la société a mises en oeuvre pour asseoir son hégémonie et la conserver, au détriment de ses concurrents et des consommateurs. A l'heure de la Société de l'information, ne pas être complètement dupe quant aux tentatives de manipulations des consommateurs signifie être conscient des enjeux, démarche appelant une certaine vigilance. Nous espérons éveiller le lecteur à l'hégémonie contestable – et contestée — de Microsoft, et le sensibiliser aux pratiques douteuses de l'entreprise.

---

<sup>15</sup> Le procès Microsoft accouche d'une souris - Accord à l'amiable entre Washington et le géant des logiciels, *Libération*, 3 novembre 2001 ; Une décision clémente à finalité politique - Bush refuse de pénaliser une entreprise performante, *Libération*, 4 novembre 2001 ; Juridique - Une justice fantoche !, *MacFinder* (<http://macfinder.org/>), *Dépêches*, 4 novembre 2001.

<sup>16</sup> DELRUELLE E., *op.cit.*, p.8.

<sup>17</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*

<sup>18</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*

# Les faits

## A.- Précaution

L'affaire Microsoft est délicate à étudier. Le cas se révèle en effet d'une complexité assez importante pour deux raisons essentiellement <sup>19</sup> :

### 1° La matière technique sur laquelle les infractions et les actes irréguliers reposent

Souvent, les faits délictueux liés aux N.T.I.C. procèdent de nouvelles incriminations. L'organisation des poursuites en la matière en est par conséquent à ses balbutiements et la jurisprudence n'est pas encore stabilisée. L'effervescence législative qui entoure les N.T.I.C. (traitement des données personnelles et respect de la vie privée <sup>20</sup>, lutte contre la cybercriminalité <sup>21</sup> ...) rend sensible toute affaire qui y est reliée, de près ou de loin.

Par ailleurs, certaines infractions liées aux nouvelles technologies sont souvent réprimées à l'aide d'incriminations plus classiques (atteintes au droit de la concurrence ou aux pratiques de commerce, par exemple), lesquelles doivent alors être adaptées à la nouvelle problématique, ce qui ne se fait pas toujours sans difficultés.

Enfin, dans le même ordre d'idées, il se peut qu'une même qualification désigne une infraction qui a partiellement ou totalement changé de nature, puisque *“dans des cas exceptionnels, en raison des termes légaux utilisés, l'application au cyberspace de certains termes pénaux anciens peut s'avérer problématique”* <sup>22</sup>. Ici encore, le temps devra faire son oeuvre pour forger et stabiliser la jurisprudence.

### 2° Le nombre de volets relevant de Microsoft

---

<sup>19</sup> Nous suivons les développements de la “complexité” d'une affaire tels que tracés par DANTINNE M., Lernout & Hauspie : une bulle éclate, une étoile s'éteint – Éléments d'analyse d'une débâcle financière, non publié, p.2.

<sup>20</sup> Voy. notamment Directive sur la vie privée : les eurodéputés protègent l'essentiel, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités Internet*, 14 novembre 2001.

<sup>21</sup> Voy. notamment Le Conseil de l'Europe invité à Budapest à lutter contre le cybercrime, *Internet Addict* (<http://www.internetaddict.be/>), 21 novembre 2001.

<sup>22</sup> VERBIEST Th., WÉRY É., *Le droit de l'internet et de la société de l'information – Droit européen, belge et français*, Bruxelles, DeBoeck & Larquier, 2001, p.19.

Du point de vue de sa structure tout d'abord, l'implantation géographique de l'entreprise américaine basée à Redmond (Seattle)<sup>23</sup> est imposante. Il faut dire que le développement de Microsoft accompagne la croissance de l'informatique, et inversement. C'est donc sans surprises que l'on trouve à l'heure actuelle des ramifications de la société de Bill Gates<sup>24</sup> des États-Unis jusqu'à l'Europe, en passant par l'Australie.

Au-delà d'un ancrage spatial important, Microsoft se développe et prospère dans plusieurs secteurs d'activités. La "pieuvre"<sup>25</sup> de Seattle s'étend ainsi dans des domaines de la vie informatique aussi variés que les systèmes d'exploitation clients (MS-DOS puis Windows) et serveurs (Windows NT/2000 et IIS<sup>26</sup>), les logiciels d'application (Office et Internet Explorer), les serveurs d'application (stratégie ".Net"<sup>27</sup>), l'accès à l'Internet (MSN<sup>28</sup>) ou le courrier électronique (rachat de Hotmail). Plus largement, Microsoft a ouvert un portail politique<sup>29</sup>, un centre media *on line*<sup>30</sup>, et s'est même lancé dans la commercialisation d'une console de jeux<sup>31</sup>, sans oublier les entreprises rachetées par Bill Gates<sup>32</sup>, et les accords passés avec des compagnies téléphoniques (Nextel, AT&T) ou des chaînes de télévision (NBC)<sup>33</sup>.

### 3° Résultante

De l'implantation géographique de Microsoft et du panel de ses activités résulte une double difficulté d'ordre juridique :

- d'une part, des plaintes à l'encontre de Microsoft sont portées à la fois aux États-Unis et en Europe. Outre-Atlantique, le Department of Justice (DoJ) est en charge des poursuites, alors qu'en Europe, c'est la Commission européenne qui mène l'enquête, par l'entremise de l'actuel commissaire à la concurrence, Mario

---

<sup>23</sup> Seattle fait partie de l'État de Washington.

<sup>24</sup> Pour être exact, il faut signaler que Bill Gates, co-fondateur de Microsoft avec Paul Allen, n'en est plus le PDG depuis le 13 janvier 2000. Il a en effet cédé les rennes de la société à Steve Ballmer (vice-président et directeur des ventes de Microsoft) afin de "*se consacrer à la stratégie de son groupe autour des logiciels pour l'Internet*" (voy. Ballmer, nouvelle icône de Microsoft, *Libération*, 15 janvier 2000 et Bill Gates, le rêve de l'architecte, *Libération*, 15 janvier 2000).

<sup>25</sup> L'irrésistible progression de la pieuvre, Microsoft continue de tenter d'imposer ses standards sur l'Internet, *Libération*, 29 juin 2001.

<sup>26</sup> Pour Gartner, les entreprises doivent abandonner les serveurs IIS, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologies*, 25 septembre 2001.

<sup>27</sup> .Net, l'offensive tous azimuts de Microsoft, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *TechUpdate - Informatique*, 31 août 2001.

<sup>28</sup> MSN est l'abréviation de MicroSoft Network, le portail en ligne de Microsoft.

<sup>29</sup> Microsoft s'ouvre un portail politique, *Libération*, 31 mai 2000.

<sup>30</sup> MSN ouvre un centre media en ligne !, *Internet Addict* (<http://www.internetaddict.be/>), 27 juillet 2001.

<sup>31</sup> La Xbox sortira au printemps, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologies*, 17 octobre 2001.

<sup>32</sup> On peut citer par exemple l'agence française de photographies de presse Sygma, récemment rachetée par Corbis, société de Bill Gates ; rachat qui a fait bondir les photojournalistes français suite aux licenciements massifs et intempestifs des effectifs de Sygma France. Voy. sur cette affaire notamment Corbis, agence photo sans photographes, *01net* (<http://www.01net.com/>), 26 novembre 2001.

<sup>33</sup> Bill Gates : le rêve de l'architecte, *op.cit.*

Monti <sup>34</sup> . Les plaintes font ainsi l'objet d'un traitement différencié et indépendant (mais néanmoins coopératif <sup>35</sup> ).

- d'autre part, les instances judiciaires ont à connaître de nombreux griefs reprochés à Microsoft. Ceux-ci concernent plusieurs domaines d'activités de la firme (systèmes d'exploitation, logiciels d'application, stratégie Internet...). Cette variété de plaintes complexifie sans aucun doute la tâche des instances judiciaires et ne facilite pas l'approche globale et l'étude de l'entreprise de Bill Gates.

En réalité, il semble que l'on puisse dégager trois axes principaux aux démêlés de Microsoft avec la Justice <sup>36</sup> . Le premier pan concerne les poursuites du DoJ américain pour abus de position dominante. Le deuxième chantier en cours, toujours aux États-Unis, résulte d'une plainte des consommateurs pour surfacturation déloyale de certains produits Microsoft. Le troisième front procède de l'enquête anticoncurrentielle ouverte par la Commission européenne.

Le constat qui résulte d'une telle mise en situation des faits trace les contours d'un cadre familier à la délinquance d'entreprise, parce que symptomatique d'un contexte potentiellement criminogène : l'organisation interne de l'entreprise, l'éventail de ses domaines d'activités ou encore le manque de transparence quant à ses pratiques dénoncent la "nébuleuse Microsoft". Il en découle une relative prise de conscience des autorités et du public, traduite par les actions intentées contre la firme de Redmond.

## B.- Contextualisation

Pour comprendre la position dominante qu'occupe actuellement Microsoft dans la vie informatique et économique mondiale, il importe de mettre la croissance de l'entreprise en perspective avec l'évolution générale de l'informatique. Cette contextualisation retrace le chemin parcouru par Bill Gates pour amener son entreprise à sa situation actuelle et préfigure les démêlés que Microsoft connaît aujourd'hui avec la justice.

### 1° L'avant-Microsoft : IBM, leader monopolistique

L'informatique telle que nous la connaissons aujourd'hui naît dans le sillage de la Deuxième Guerre mondiale. A l'époque, les machines ancêtres de l'ordinateur fonctionnent encore selon la mécanographie, technique permettant la lecture d'informations par des cartes perforées. Une société est à la pointe de l'art

---

<sup>34</sup> Le cas MS suit son cours à Bruxelles, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités business*, 5 novembre 2001.

<sup>35</sup> Ententes internationales, fusions et abus de position dominante, *Rapport annuel 1997 de l'OMC, vol.1*, 1997 ([http://www.transnationale.org/sources/finance/concentration\\_\\_ententes\\_internationales.html](http://www.transnationale.org/sources/finance/concentration__ententes_internationales.html)).

<sup>36</sup> Voy. entre autres : Microsoft sur tous les fronts en 2001, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologies*, 21 décembre 2001.

en la matière : fondée en 1896, l'International Business Machines Corporation (IBM) domine ce marché stable. Les techniciens d'IBM sont alors présents dans toutes les grandes entreprises professionnelles.

Un premier coup d'accélérateur vient du fait que, durant la période 1940-1945, “[l]’idée des machines intellectuelles arrive à maturité (...) ; chacun sent bien que de grandes mutations se préparent, tant dans la conception des machines que dans les techniques de calcul”<sup>37</sup>. Les milieux scientifique et militaire s'associent et, en 1945, l'ENIAC (Electronic Numerical Integrator and Computer), premier ancêtre direct de l'ordinateur, voit le jour. Il repose sur une architecture mise en évidence par John Von Neumann, qui écrit qu'un ordinateur polyvalent et efficace doit posséder une unité arithmétique et logique, une unité centrale de commande qui traite les données, une mémoire, une unité d'entrée et une unité de sortie. Il ajoute que le système doit reposer sur la numération binaire, fonctionner électroniquement plutôt que mécaniquement, et finalement, accomplir ses tâches une à une. Ce que l'on considère aujourd'hui comme des évidences allait guider la conception des premiers ordinateurs modernes.

Un développement foisonnant de machines s'ensuit alors pendant une trentaine d'années, période durant laquelle IBM se contente de suivre l'évolution de l'informatique naissante. A l'époque, en effet, l'attention se porte essentiellement sur l'architecture physique des machines (*hardware*), jusque là démesurément volumineuses et encombrantes. Personne ne se soucie encore de la dimension logicielle (*software*) de ces futurs ordinateurs. Le roi de la mécanographie profite donc de son aura de constructeur pour rester indétrônable.

Un deuxième temps fort précipite la révolution informatique : le passage de la mécanique à la physique. Les pièces en mouvement (tubes, pistons, rouages...) disparaissent peu à peu au profit des ondes, atomes et particules, qui effectuent le travail plus rapidement tout en dépensant moins d'énergie. “Face à un tel bouleversement technique, les clients hésitent à sauter le pas ; ils veulent des garanties et adoptent un comportement moutonnier, le plus gros paraissant alors le plus sûr. En tout état de cause, le plus rassurant”<sup>38</sup>. Sans forcément être le meilleur en la matière, IBM devient donc progressivement, pour les entreprises, le gage d'une informatique sans risques<sup>39</sup>, en assurant à ses clients le passage en douceur des machines mécanographiques aux premiers ordinateurs proprement dits.

Plus que jamais, Big Blue (surnom d'IBM aux États-Unis) s'affirme comme le leader incontesté de l'informatique naissante. Le problème est qu'outre le *hardware*, pour lequel IBM peut se prévaloir de son savoir-faire, les ordinateurs ont besoin, pour accomplir leurs tâches, de logiciels qui commandent l'architecture physique de la machine. Encore fallait-il pouvoir développer efficacement ces programmes et rendre leur utilisation relativement aisée... C'est à ce moment que

---

<sup>37</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.60.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p.70.

<sup>39</sup> De même que Microsoft deviendra plus tard, pour les particuliers, le symbole de l'ordinateur pour tous.

Bill Gates fait son entrée.

## 2° L'accession au trône du nouvel empereur

L'ingéniosité de Bill Gates est d'avoir su pressentir l'importance des langages de programmation (et plus généralement, du *software*). En 1975, avec Paul Allen, il fonde Microsoft et propose aux constructeurs en quête de langage de programmation le MS-BASIC, version particulière du langage BASIC (Beginner's All Purpose Symbolic Instruction Code), inventé en 1964 et laissé dans le domaine public par ses concepteurs, J. Kemeny et T. Kurtz.

Bill Gates, lui, ne l'entend pas de cette oreille : quand son MS-BASIC, fonctionnant à merveille sur les premières machines commercialisées, est copié et recopié, il dénonce ce qu'il considère comme du vol. Ayant fait breveter ses produits, le fondateur de Microsoft préfigure ainsi sa prise de pouvoir : alors que les développements de l'informatique s'étaient opérés jusque là assez librement, Bill Gates annonce l'informatique propriétaire (qui deviendra le modèle de référence encore appliqué à l'heure actuelle mais de plus en plus contesté).

Avec l'arrivée de l'Apple II en 1977, le troisième coup d'accélérateur est donné. L'informatique cesse d'être uniquement une science ésotérique au service des professionnels et des entreprises. *“Le lancement et le succès de l'Apple II (...) marquent la naissance économique de la micro-informatique”*<sup>40</sup>, c'est-à-dire de l'informatique à destination des amateurs et des particuliers. IBM comprend enfin que sa position est menacée par l'arrivée en force et en masse de ces ordinateurs d'un genre nouveau. Dans l'urgence, l'entreprise cherche à combler son retard : elle demande à Bill Gates, qui l'avait déjà équipée de son langage de programmation (le MS-BASIC), de lui fournir également un système d'exploitation, afin que Big Blue puisse mettre sur le marché un micro-ordinateur estampillé IBM proposant une architecture physique et une suite logicielle propres : le *Personal Computer* (PC).

S'adresser à Microsoft pour le système d'exploitation n'était pas le meilleur choix. D'une part, la société ne fabriquait pas le produit et d'autre part, un système d'exploitation existait déjà : le CP/M, mis au point en 1974 par Gary Kildall. Mais Big Blue travaille dans la précipitation. Le géant s'est donné un délai d'un an pour mettre au point un micro-ordinateur complet et le temps lui est compté<sup>41</sup>. Rapidement, Bill Gates propose le MS-DOS (MicroSoft Disk Operating System), synthèse du CP/M et de Q-DOS, un autre système d'exploitation racheté par Microsoft quelques temps auparavant. Ce “nouveau” système d'exploitation est donc un être hybride, un *“clone qui (...) contient encore des lignes de codes mises au point par Gary Kildall”*<sup>42</sup>. MS-DOS va désormais équiper toutes les machines

---

<sup>40</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.98.

<sup>41</sup> Dans cette situation, les hommes d'IBM *“(...) ont peut-être trouvé plus commode de n'avoir qu'un seul partenaire pour l'ensemble du logiciel”* (*ibidem*, p.105).

<sup>42</sup> GOLDMAN ROHM W., *op.cit.*, p.50.

construites par IBM.

F. De Closets constate la naïveté de Big Blue avec une certaine ironie : *“IBM s'en remet donc totalement à Bill Gates pour le logiciel, le "soft", mais qu'importent les programmes dès lors qu'on tient la machine !”*<sup>43</sup> . Erreur ! A partir de cet instant, IBM est dépassé. Ayant tout misé sur l'ouverture, persuadé d'avoir les reins suffisamment solides pour résorber son retard et reprendre sa position hégémonique, IBM ne fait pas breveter son architecture matérielle.

R. Di Cosmo explique cette déconvenue en ces termes : *“IBM n'a jamais pris cette affaire de PC au sérieux : le mammoth n'a pas pris la peine d'acheter MS-DOS, ni même de s'en assurer l'exclusivité. Résultat : Microsoft a ensuite pu vendre MS-DOS puis son successeur Windows à tous les concurrents de Big Blue”*<sup>44</sup> . L'industrie du sud-est asiatique va donc rapidement proposer des machines semblables à celles de Big Blue, pareillement équipées Microsoft, mais à un prix très inférieur !

Le colosse a précipité son propre déclin, encourageant des développements dont il n'avait pas soupçonné la portée<sup>45</sup> . Le passage du *hardware* au *software* a ainsi propulsé Microsoft à la place occupée jusque là par IBM. L'empereur est chassé de son trône par l'un de ses sujets. Le roi est mort, vive le roi.

### 3° L'ère Microsoft

C'est en novembre 1980 qu'IBM a signé le contrat qui donne les pleins pouvoirs à Microsoft sur le *software*, sans que celui-ci possède réellement le savoir-faire le plus performant et le plus adéquat en la matière.

Pour Big Blue, il est irrémédiablement trop tard : *“si le matériel d'IBM n'est pas protégé, en revanche, le logiciel de Microsoft l'est (...). Les machines se banalisent, les programmes se singularisent et deviennent la source principale de profit”*<sup>46</sup> . La stratégie de Bill Gates a porté Microsoft au coeur des ordinateurs et au centre des écrans. Microsoft a cadenassé l'informatique, profitant du marché dont disposait auparavant IBM. L'empereur a changé, mais la politique est demeurée la même. Et là où Big Blue a perdu sa couronne, Bill Gates s'est juré de ne pas se laisser déborder ni détrôner.

L'entreprise de Redmond détient désormais les clefs de l'évolution

---

<sup>43</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.105.

<sup>44</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, p.32.

<sup>45</sup> C'est à ce stade que l'on peut établir une comparaison entre la situation de Big Blue face à Microsoft et celle des États face aux développements de l'économie ultra-libérale : en favorisant l'essor des entreprises et en déléguant ainsi une partie de leur mission de développement et de croissance économique, les États se sont mis en porte-à-faux par rapport à leur propre rôle en la matière dès le moment où les sociétés privées ont été assez puissantes pour concurrencer les entreprises publiques.

<sup>46</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.107.

informatique. Son monopole sur le système d'exploitation lui a permis d'imposer son propre rythme et ses seuls produits aux consommateurs mais aussi à l'industrie. L'interface Windows s'est ainsi superposée sur MS-DOS, mais elle n'est pas plus que ce dernier signe d'innovation ou de développement du savoir-faire de Microsoft, puisque Windows s'avère en réalité constituer "*une mauvaise copie "made in Microsoft" de l'interface graphique du Macintosh*"<sup>47</sup> .

Une nouvelle ère pour l'informatique de Microsoft a été augurée par Windows : l'ère de la *vente liée*. Non content d'imposer MS-DOS aux constructeurs<sup>48</sup> , Microsoft a en effet obligé ces derniers à pré-installer Windows sur chaque machine, liant ainsi l'interface graphique à son système. Dorénavant, il est impossible de dissocier Windows et DOS. Si un constructeur souhaite prendre une licence pour DOS ou Windows isolément, soit il ne peut le faire, soit il lui en coûtera beaucoup plus que s'il achète directement l'ensemble<sup>49</sup> .

Les constructeurs qui voudraient installer MS-DOS mais pas Windows sont en outre menacés de se voir retirer par Microsoft purement et simplement leur licence DOS, ce qui est difficilement soutenable sur un marché où le parc informatique est à 90 % dominé par des ordinateurs utilisant ce système d'exploitation ! La menace est devenue réalité, et la "*dictature Microsoft*"<sup>50</sup> s'affirme. Elle se confirme définitivement lorsque Microsoft, profitant de sa position, transforme ses licences d'utilisation en licences exclusives, interdisant aux constructeurs de proposer, sur leurs ordinateurs, un système d'exploitation concurrent.

Windows devient donc "naturellement" (!) la plate-forme standard de l'ordinateur individuel et la clé d'extension du monopole de Microsoft. En effet, selon une stratégie similaire de vente liée, l'éditeur de Redmond va désormais fournir, avec son système d'exploitation, une suite logicielle estampillée Microsoft (MS Office), dans le but de conquérir des parts de marchés et accroître sa domination : traitement de texte (MS Word), tableur (MS Excel), navigateur internet (MS Internet Explorer), logiciel de gestion du courrier électronique (MS Outlook Express et Entourage)... Microsoft, qui a savamment tissé sa toile grâce aux manoeuvres de son fondateur, est prêt à phagocytter ses concurrents et adversaires.

---

<sup>47</sup> *Ibidem*, p.74. L'interface avec souris et icônes du Macintosh n'est pas une idée Apple. En réalité, un prototype baptisé Alto, mis au point par les laboratoires Xerox, existait déjà en 1971. Mais c'est Steve Jobs, co-fondateur d'Apple, qui, lors d'une démonstration en 1979, comprendra immédiatement l'intérêt d'un tel projet et l'adaptera aux besoins de sa technologie en l'améliorant profondément au cours des quatre années qui suivirent (voy. LEVY S., *La Saga Macintosh – Enquête sur l'ordinateur qui a changé le monde*, Arléa, Paris, 1994, pp.87-111).

<sup>48</sup> GOLDMAN ROHM W., *op.cit.*, pp.89-90.

<sup>49</sup> L'achat isolé de DOS ou de Windows s'élève à environ une fois et demi le prix d'achat de l'ensemble ! (voy. *ibidem*).

<sup>50</sup> *Ibidem*, p.217.

## C.- Illustrations

A ce stade, il est utile de rappeler le propos de R. Di Cosmo : *“si Microsoft avait conquis ces marchés loyalement avec de bons programmes fabriqués dans les règles de l'art, si l'entreprise ne confortait sa puissance que par son excellence, personne n'y trouverait rien à redire. Or le Département américain de la justice a ouvert une procédure antitrust contre Microsoft dès 1993 (...). Pourquoi, s'il n'y avait pas un problème grave avec les pratiques de Microsoft, un gouvernement qui révère le libéralisme économique et élève le succès entrepreneurial au rang de valeur suprême chercherait-il à rogner les ailes d'une de ses plus belles sociétés ?”*<sup>51</sup> . C'est sur cette question qu'il convient de se focaliser à présent.

La meilleure méthode pour approcher la stratégie entrepreneuriale de Microsoft est encore de procéder empiriquement. En effet, l'actualité offre sans cesse de nouvelles démonstrations de la ligne de conduite imprimée par Bill Gates et ses conseillers.

Le lecteur remarquera aisément que, sans être les meilleurs, les produits fabriqués par Microsoft sont assurés, par la position qu'il s'est construite, de la diffusion la plus large. Telle est l'une des clés majeures de la compréhension de l'affaire Microsoft : ses produits ne sont pas les meilleurs, et c'est par la stratégie de la vente liée que Bill Gates a réussi à imposer ses produits successifs sur un marché qu'il avait soigneusement cadenassé au préalable, en utilisant son système d'exploitation *“(...) comme "cheval de Troie" pour ses autres logiciels”*<sup>52</sup> .

La médiocrité des produits Microsoft est par ailleurs explicable : *“il est de notoriété publique que, pour des raisons commerciales, des programmes ont été lancés beaucoup trop tôt”*<sup>53</sup> . Ainsi, la mise sur le marché de la version de Windows 3.0 a-t-elle auguré la commercialisation au grand public de versions inachevées (versions *beta*<sup>54</sup> ) , qui nécessitent une mise à jour ultérieure (en l'espèce, Windows 3.1) afin d'obtenir la version finale – et réellement opérationnelle – du produit développé. Cet exemple démontre que l'entreprise de Bill Gates s'affirme très tôt comme motivée par des intérêts financiers plutôt que par des soucis d'innovation ou de performance, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'évolution de l'informatique et des technologies qui y sont reliées.

Les trois illustrations qui vont suivre peuvent valablement s'inscrire sur une ligne temporelle dont le point central est aujourd'hui, le présent le plus actuel. Hier, Microsoft est parti à la conquête de l'Internet et a imposé son logiciel de navigation,

---

<sup>51</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, pp.36-37.

<sup>52</sup> Procès Microsoft : les dessous de Windows XP communiqués aux États plaignants, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités business*, 18 février 2002.

<sup>53</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.125.

<sup>54</sup> La version *beta* d'un produit informatique est celle qui est normalement distribuée à un certain nombre de testeurs, relativement proches de l'entreprise, et dont l'objectif est de finaliser le produit en détectant les derniers bugs.

Internet Explorer, au détriment de Netscape, qui occupait le terrain et faisait autorité jusque là (1°). Aujourd'hui, Microsoft assiège les écoles, et cherche à infiltrer le milieu de l'éducation, occupé jusqu'à présent à la fois par Apple et par Dell (2°). Demain enfin, Microsoft aura peut-être – si l'on n'y prend pas garde – délogé le format MP3 de son monopole de fait et imposé Windows Media Audio (3°). Chaque exemple met en lumière les pratiques de Microsoft, irrégulières dans le meilleur des cas, illégales dans le pire.

## **1° La stratégie autour des navigateurs internet : Netscape vs. Internet Explorer**

Il est surprenant de constater que, dans un premier temps, Bill Gates n'ait pas cru à l'Internet. En vérité, le fondateur de Microsoft n'était pas intéressé par un réseau qui s'est développé sur des bases d'ouverture, d'échange et de gratuité. Pour Bill Gates, l'information est une valeur marchande, et l'Internet ne peut donc être rentable ; il n'est pas possible de gagner de l'argent avec un système gratuit.

Tout balance lorsqu'en décembre 1994, la société Netscape Communications commercialise le premier navigateur Internet. L'effet est immédiat : Netscape prend 80 % de parts de marché en moins d'un an<sup>55</sup>. La démonstration du potentiel commercial de l'Internet est criante : en 1995, 2,5 millions d'ordinateurs sont connectés au réseau, avec déjà 20 millions d'utilisateurs et une croissance explosive en perspective. Alors qu'il avait tout programmé et prévu, *“Bill Gates se retrouve dans la même situation qu'IBM lorsque celui-ci avait pris conscience, avec cinq ans de retard, de l'existence du micro-ordinateur”*<sup>56</sup>.

Confronté à la croissance effrénée et irréversible de l'Internet, Bill Gates réalise l'importance stratégique des navigateurs et du marché corollaire. En effet, Netscape et le langage associé Java (mis au point par Sun Microsystems) font du navigateur une sorte de *“système d'exploitation virtuel”*<sup>57</sup>, qui répond aux particularités des pages Web et se comporte plus comme un environnement multifonctions que comme une simple application. La menace pour la survie de Windows est bien réelle : le système d'exploitation de Microsoft risque de perdre de la valeur s'il ne propose pas les avantages qu'offre Netscape, ce dernier prenant en outre des allures de système d'exploitation.

La réaction de Microsoft ne se fait plus attendre. Pour combler son retard, l'entreprise rachète un navigateur déjà existant<sup>58</sup> et le transforme rapidement en un produit maison : Internet Explorer. Développé dans la précipitation, ce navigateur non finalisé se révèle de mauvaise facture, de l'aveu même de Bill

---

<sup>55</sup> AULETTA K., *World War 3.0 – Microsoft and its enemies*, New York, Random House, 2001, p.XII (Chronology).

<sup>56</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.139.

<sup>57</sup> GOLDMAN ROHM W., *op.cit.*, p.294.

<sup>58</sup> Il s'agit du logiciel NCSA Mosaic, racheté à la société Spyglass pour 11 millions de dollars.

Gates<sup>59</sup>. Qu'à cela ne tienne ! Profitant de son monopole sur les systèmes d'exploitation, la firme de Redmond, après avoir d'abord demandé aux constructeurs informatiques de pré-installer gratuitement Explorer, finit par lier celui-ci, dès le mois d'août 1995, à la vente de Windows<sup>60</sup>.

De la sorte, l'éditeur de Seattle pèse de tout son poids pour imposer son outil de navigation. Les chiffres actuels témoignent de la force coercitive de Microsoft : alors qu'en 1997, Netscape occupait toujours 71% du marché des logiciels de navigation, il est réduit, pour l'année 2001, à 12,01 % d'utilisation. A l'inverse, pour la même période, Internet Explorer passe de 14% à 87,71%<sup>61</sup> !

Quelles sont les conséquences d'une telle infiltration du marché de l'Internet ? La première est la démonstration par Microsoft de sa rapidité de réaction, de l'agressivité de sa stratégie et de sa puissance à infléchir le marché ; tout ceci "afin de mettre à profit la moindre occasion d'étendre son monopole à de nouveaux domaines"<sup>62</sup>. La seconde conséquence est plus insidieuse et moins directement perceptible. Il s'agit de la "microsoftisation" progressive de l'Internet, qui symbolise peut-être le dernier village gaulois résistant encore à l'envahisseur de Redmond.

La prise de pouvoir sur les navigateurs couplée à l'invasion agressive<sup>63</sup> du marché des logiciels serveurs<sup>64</sup> permet désormais à Microsoft de faire évoluer le réseau dans une direction qui lui est favorable. Ainsi, l'entreprise de Bill Gates peut-elle décider de handicaper la navigation des internautes qui n'utilisent pas Internet Explorer. Il lui suffit pour cela de convaincre les éditeurs que le navigateur de Microsoft est le standard en la matière et qu'il est donc préférable de développer un site web adapté aux spécificités (pourtant non-standardisées) d'Internet Explorer. Sont donc apparus et ont proliféré les sites "optimisés" pour Internet Explorer, pour lesquels la navigation au départ d'un autre logiciel (Netscape en tête) est rendue plus difficile (difficultés d'accès, lenteur de chargement, problèmes de lecture à l'écran...).

On remarque qu'il n'est aucunement question de performances techniques ou de rendements (puisque l'Internet est par définition basé sur des standards ouverts et communs à l'ensemble du monde informatique), mais uniquement de quadrillage par Microsoft des espaces de libertés proposés par le Net...

---

<sup>59</sup> "Make people use Explorer" - Gates email, *The Register* (<http://www.theregister.co.uk>), 14 janvier 1999.

<sup>60</sup> Cette manoeuvre anticoncurrentielle est présentée par Microsoft aux consommateurs comme un cadeau.

<sup>61</sup> Voy. les statistiques exposées in A.N., Netscape et Microsoft : David contre Goliath... in E-Stats – Un coup d'oeil dans le rétroviseur, *Inside Internet*, Best of publishing, n°47, novembre 2001, p.6.

<sup>62</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, p.46.

<sup>63</sup> Voy. la récente campagne de Microsoft et Unisys dirigée contre Unix et baptisée "We have the way out" ! (Chronique - Windows Inside : No Way Out ?, *MacFinder* (<http://macfinder.org/>), *Dépêches*, 31 mars 2002 ; Microsoft et Unisys frisent le ridicule avec leur vitrine anti-Unix, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologie*, 03 avril 2002).

<sup>64</sup> Les logiciels serveurs sont des applications spéciales (*daemons*) conçues pour répondre aux requêtes de clients en leur fournissant des services (exemple : une page web) par l'intermédiaire d'un réseau informatique (exemple : Internet). Le logiciel *ad hoc* développé par Microsoft est Windows NT.

## 2° Le marché de l'éducation : Microsoft à la conquête des écoles

Ce deuxième exemple, tiré de l'actualité (l'affaire est toujours en cours devant la justice américaine), illustre à nouveau les pratiques qu'emploie l'entreprise fondée par Bill Gates pour conquérir des marchés qu'elle ne détient pas.

Depuis le 22 novembre 1999 <sup>65</sup>, Microsoft doit répondre d'une plainte collective (dénommée *class action lawsuits* aux États-Unis) engagée par des particuliers et des consommateurs <sup>66</sup>. Il est reproché à l'éditeur de logiciels d'avoir abusé de sa position dominante pour surfacturer ses produits, et plus particulièrement Windows.

Afin de mettre un terme à ce contentieux, Microsoft a présenté, le 27 novembre 2001, un règlement amiable à la justice <sup>67</sup> : le géant de l'informatique propose d'investir, pour un montant équivalent à plus d'un milliard de dollars (étalonné sur cinq ans), dans l'équipement en matériel remis à neuf et en logiciels, au bénéfice des 12 à 14 000 établissements scolaires américains les plus défavorisés. Ceci en échange de l'abandon de certaines poursuites dont Microsoft fait l'objet <sup>68</sup>.

Cette proposition a entraîné une véritable levée de boucliers de la part des consommateurs et des associations professionnelles. Même Apple Computer qui, ces dernières années, restait plutôt discret quant aux démêlés judiciaires de Microsoft <sup>69</sup>, a été autorisé à faire valoir ses arguments devant le juge, et a dénoncé le compromis présenté par Microsoft <sup>70</sup>.

En réalité, il est reproché à l'accord d'être trop complaisant envers Microsoft. Les termes du règlement amiable initial prévoyaient que l'entreprise investisse ses deniers dans la création d'une fondation privée, chargée de fournir des logiciels, des services, et des sessions de formation à l'informatique et à l'Internet. La levée de boucliers des opposants à cette solution exprime la crainte d'une "microsoftisation" irrémédiable de l'enseignement par l'utilisation de matériel sponsorisé ouvertement par Microsoft.

Une double illustration des démarches de "microsoftisation" est par ailleurs

---

<sup>65</sup> Microsoft – Les dates du procès, *Libération*, 22 mai 2000.

<sup>66</sup> La rédemption de Microsoft passe mal dans les écoles, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités business*, 10 décembre 2001.

<sup>67</sup> Microsoft s'épargne un autre procès, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités Business*, 20 novembre 2001 ; Face aux consommateurs, Microsoft n'est pas tiré d'affaire, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités business*, 28 novembre 2001.

<sup>68</sup> La rédemption de Microsoft passe mal dans les écoles, *op.cit.*

<sup>69</sup> Apple contre Microsoft, *Internet Addict* (<http://www.internetaddict.be/>), 29 novembre 2001 ; Keeping quiet, in Apple CEO Jobs is right, Microsoft Settlement is wrong, *OS Opinion* (<http://www.osopinion.com/>), 29 novembre 2001.

<sup>70</sup> Apple contre Microsoft, *op.cit.* ; Apple CEO Jobs is right, Microsoft Settlement is wrong, *op.cit.*

offerte par les opérations *Graine de multimédia* et *Compétence 2000*. Ces expériences relatent les tentatives de pénétration du marché de l'enseignement par l'industrie informatique, témoignant par ailleurs de la privatisation bien réelle qui guette ce marché <sup>71</sup>.

Le projet *Graine de multimédia*, développé par Microsoft en partenariat avec Hewlett-Packard (HP), a équipé quelques vingt-cinq écoles françaises de l'enseignement primaire de micro-ordinateurs avec CD-Rom. En réalité, il ne s'agit pas, dans le chef de Microsoft, d'un investissement. Fournir aux écoles une infrastructure *hardware* estampillée HP coûte de l'argent au constructeur informatique, parce que celui-ci doit fournir des machines fonctionnelles, fiables et un tant soit peu viables. Par contre, quand Microsoft "offre" des logiciels, cela ne lui coûte en réalité que le prix des copies CD-Rom de la solution *software*. Ce que fait en réalité Microsoft, c'est uniquement épargner aux écoles d'avoir à payer les licences d'utilisation de ses logiciels. Microsoft s'en sort ainsi sans investir de capital réel <sup>72</sup>.

Quant au programme *Compétence 2000*, le volet éducation qu'il contient suggère officiellement l'apprentissage de l'informatique aux étudiants de l'enseignement supérieur, alors qu'à bien lire les termes du programme, c'est la formation aux technologies de Microsoft qui est proposée <sup>73</sup>.

Selon R. Di Cosmo, l'éditeur de Seattle fait ainsi "(...) d'une pierre quatre coups. Un, l'entreprise améliore son image citoyenne. Deux, elle fait de nos enfants des prescripteurs de produits Microsoft aujourd'hui... et de futurs acheteurs demain. Trois, elle prend pied sur des marchés, comme celui de l'éducation, qui deviendront colossaux. Quatre, elle éradique le libre arbitre justement là où il devrait prendre racine" <sup>74</sup>. Ces raisons, couplées avec la conscientisation, par le personnel scientifique lui-même, du monde politique aux dangers de tels projets ont finalement fait avorter ceux-ci dans la plupart des cas <sup>75</sup>.

Pour revenir à l'équipement des écoles américaines, il a été proposé, dans un deuxième temps, que Microsoft verse une somme d'argent aux directeurs des

---

<sup>71</sup> Voy. La privatisation de l'enseignement : un risque réel, un débat passionné, Educanet, *Observatoire des transnationales* (<http://www.transnationale.org/>), 16 mars 2001.

<sup>72</sup> La rédemption de Microsoft passe mal dans les écoles, *op.cit.*

<sup>73</sup> Voy. La privation de l'enseignement : un risque réel, un débat passionné, *op.cit.* Voy. aussi DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, p.128.

<sup>74</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, p.124.

<sup>75</sup> Les risques considérés concernent tant les pratiques douteuses de Microsoft pour s'imposer sur le marché de l'éducation que l'endoctrinement qui découlerait d'une mainmise de l'entreprise dans ce domaine. Malgré la vigilance des acteurs, quelques exemples probants de "microsoftisation" dans l'enseignement et la recherche universitaire existent. Ainsi, le site de la Business School de l'Université publique de l'État d'Idaho propose des cours de *web design*. Mais lorsque l'on visite le site (<http://mithrin.isu.edu/psb/main.html>), on constate que les cours sont uniquement centrés sur la technologie Microsoft et sponsorisés par la firme de Bill Gates (voy. pour plus de détails DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, p.134).

écoles défavorisées (regroupés en une fondation indépendante), plutôt que des logiciels Microsoft leur soient fournis par l'entremise d'une fondation créée par l'éditeur lui-même. Ainsi, les bénéficiaires de l'enveloppe devraient être libres d'utiliser l'argent comme bon leur semble <sup>76</sup> .

Cette proposition traduit une certaine naïveté — voire une hypocrisie mal dissimulée — chez ceux qui la soutiennent. En effet, il est permis de croire, malgré l'intention pseudo-philantropique de Microsoft, que les écoles bénéficiant des subsides se sentent en quelque sorte moralement liées à l'éditeur de Seattle, et utilisent par conséquent l'argent pour acheter des produits Microsoft ; c'est en tout cas l'hypothèse la plus probable.

S'il n'est pas exclu que quelques volontés farouches se montrent intraitables et optent pour un autre équipement, on constate en tout cas à travers ces démarches la volonté de Microsoft de pénétrer le marché de l'éducation, l'un des rares segments de marché potentiel sur lequel l'entreprise n'est pas (encore ?) en situation de monopole.

### **3° Le format Windows Media Audio (WMA) : le standard selon Microsoft**

L'entreprise de Bill Gates procède rarement par innovation, c'est une donnée bien connue. En effet, “(...) *les fondateurs de Microsoft étaient dès le départ des hommes d'affaires pragmatiques, plutôt que des visionnaires de la technologie*” <sup>77</sup> . La firme de Redmond procède généralement par récupération d'une technologie développée par d'autres, nous l'avons vu <sup>78</sup> , ou par le développement et l'imposition *a posteriori* de sa version de la technologie, comme ce fut le cas avec Internet Explorer.

En matière de standards, Microsoft ne déroge pas à la règle. Face au format MP3 <sup>79</sup> qui a acquis le statut de “*standard de fait pour la transmission de fichiers audio via l'Internet*” <sup>80</sup> , le géant de l'informatique se devait de réagir. Pour tenter de détrôner le MP3, Microsoft va procéder en deux temps.

La première étape fut le choix stratégique de Microsoft de ne pas munir son dernier système d'exploitation, Windows XP, d'options permettant de convertir des pistes sonores en format MP3. L'écoute de fichiers MP3 reste possible, mais pas l'acquisition. Le seul format de conversion proposé par le système est le Windows

---

<sup>76</sup> Microsoft amends private settlement deal, Mac Central (<http://maccentral.com/>), 10 décembre 2001.

<sup>77</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, p.33.

<sup>78</sup> Les procédés de récupération employés par Microsoft sont divers : soit Microsoft procède au rachat pur et simple d'une PME pointue ou prometteuse, soit elle prend des parts de marchés dans l'entreprise qui développe la technologie qui l'intéresse. Ce procédé permet à Microsoft de garder le contrôle et la mainmise sur le développement technologique, en conservant un droit de regard sur la recherche et le développement.

<sup>79</sup> Abréviation de *Motion Picture Experts Group, Audio Layer 3*, le MP3 est un format de compression audio qui permet de réduire de dix à douze fois la taille d'un fichier sonore d'origine pour en créer une copie dont la qualité reste proche de celle du CD. Une aubaine pour la transmission en ligne...

<sup>80</sup> Piratage – La clé personnalisée de Windows XP vole en éclat, *Le Monde Informatique*, 30 octobre 2001.

Media Audio (WMA), développé par Microsoft. Ce procédé illustre une fois encore la manière dont Microsoft use d'une partie de son monopole (les systèmes d'exploitation) pour conquérir d'autres secteurs de l'industrie informatique (les normes d'acquisition et de transmission en ligne, en l'espèce).

Dans un second temps (depuis fin octobre 2001<sup>81</sup>), maximisation des profits oblige, des packs logiciels permettant l'encodage en MP3 sous XP ont été proposés à la vente séparément du pack XP. Il est donc loisible à tout utilisateur du dernier système d'exploitation Microsoft de se procurer, moyennant un coût supplémentaire, le logiciel permettant l'encodage en MP3.

Il importe de bien percevoir ce que cache ce type de pratique : en suivant, *mutatis mutandis*, le raisonnement opéré dans le cas Netscape/Explorer par R. Di Cosmo<sup>82</sup>, on peut se poser la question de savoir quel utilisateur lambda choisira de payer un supplément pour un format concurrent (MP3), alors qu'il dispose déjà d'un format intégré (WMA), et donc payé avec le système !

Le cas du format de compression WMA constitue l'archétype de la démarche de Microsoft pour imposer ses standards. *“C'est sans doute l'aspect à la fois le plus méconnu et le plus important de toute la question, parce que c'est précisément à travers le détournement de standards ouverts et l'introduction de standards propriétaires que Microsoft cherche à substituer ses propres produits aux innombrables applications libres et souvent gratuites, qui constituent le coeur de l'Internet”*<sup>83</sup>.

Il va être difficile d'empêcher Microsoft d'accroître l'utilisation du format WMA. L'avenir seul nous éclairera sur la survie du format MP3. Celui-ci peut se révéler plus coriace à détrôner qu'il n'y paraît, puisqu'il fait l'unanimité jusqu'à présent. Toutefois, nous avons vu avec le cas Netscape comment Microsoft pouvait changer la donne. Si la dernière heure du MP3 n'a pas encore sonné, ses jours sont en danger.

## D.- Identification (culture d'entreprise)

La devise de Microsoft est : *“Embrace and Extend”* (embrasse et conquiert)<sup>84</sup>. Tel est le credo de Bill Gates. C'est également sous cette bannière que le fondateur de Microsoft a rassemblé ses collaborateurs. Un rapport étroit existe dès lors entre la politique agressive de conquête déployée par Microsoft et le

---

<sup>81</sup> Deux rustines MP3 pour Windows XP, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités technologie*, 23 octobre 2001.

<sup>82</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, pp.98 et s.

<sup>83</sup> *Ibidem*, p.143.

<sup>84</sup> *Ibidem*, p.19.

tempérament de son fondateur. Il est presque question de fusion entre le chef spirituel et son entreprise. En outre, on constate une adhésion et une identification des employés de la société (les décideurs et le personnel exécutif à tout le moins) aux stratégies imprimées par Bill Gates.

## 1° L'enfant roi – Bill Gates

Bill Gates est invariablement décrit comme un être à deux visages. Le premier protagoniste est celui que seul le nom suffit à présenter : Gates, le fondateur de Microsoft et architecte de l'informatique moderne et des autoroutes de l'information de demain. Le chef d'entreprise est conquérant, prend des risques, gagne la confiance des investisseurs et se montre en compagnie des personnalités les plus en vue de la planète. L'homme, par contre, contraste avec le personnage public : Bill apparaît fréquemment comme quelqu'un d'immature et d'irascible. Ses grandes lunettes et ses cheveux mal rangés trahissent un adolescent qui n'aurait pas complètement franchi le cap de l'âge adulte et dont on rapporte souvent l'arrogance et les caprices.

Il ressort de cette dualité de personnalité presque paradoxale un comportement public la plupart du temps contrôlé et retenu, mais parfois pris en défaut par quelques interventions douteuses. L'analogie avec le comportement de Microsoft est patente : sous des airs puritains, froids et métalliques, se cache une politique bouillonnante, effervescente et agressive, de conquête et d'écrasement du marché.

A titre d'illustration, en 1995, lors de l'entrée en guerre de Microsoft contre Netscape, Bill Gates heurta par ses propos les PDG's avec lesquels il participait, à Sun Valley, à la réunion annuelle des présidents de sociétés de télécommunications – parmi lesquels les présidents de NBC et de Sony – en affirmant qu'il allait (nous traduisons) : “*détruire trois sociétés : Sun Microsystems, Oracle et Netscape*”<sup>85</sup>. Les patrons présents se dirent choqués de l'emploi du terme “détruire”. Dans un monde où la compétition est omniprésente, il est certes question de business et de compétition, mais Bill Gates semblait prendre la chose à coeur de façon très personnelle. En diverses autres circonstances, le fondateur de Microsoft trahit encore le flegme qu'on voulait bien lui prêter. Il ne s'agit de toute évidence pas d'un péché de jeunesse ; Bill Gates a démontré à plusieurs reprises – et encore récemment<sup>86</sup> – ses difficultés à se maîtriser lorsqu'il est attaqué sur les zones troubles des activités de Microsoft.

Ces aléas d'humeur auraient d'ailleurs contribué à la nomination de Steve Ballmer à la tête de Microsoft au début de l'année 2000<sup>87</sup>, ce qui permet en outre à Bill Gates de tenter de dissocier l'image de sa personne de celle de son

---

<sup>85</sup> AULETTA K., *op.cit.*, p.XXII (prologue).

<sup>86</sup> Votre analogie est stupide : on est une entreprise, pas une armée, *Libération*, 08 février 2002.

<sup>87</sup> Ballmer, nouvelle icône de Microsoft, *op.cit.* ; Bill Gates, le rêve de l'architecte, *op.cit.*

entreprise. Stratégiquement, cette réorganisation semble plutôt judicieuse à l'heure où Microsoft doit rendre des comptes à la justice et aux consommateurs.

## 2° Le mythe de la prédation innée – Microsoft

Bill Gates l'a rappelé récemment : “[Microsoft] est une entreprise, pas une armée”<sup>88</sup>. Et pourtant... La politique de domination propre à Microsoft n'est pas sans rappeler une certaine stratégie militaire consistant à “partir en croisade contre...” ou à “marcher sur...”<sup>89</sup>. Cette forme d'impérialisme est certainement un avatar du système capitaliste et un élément propre à l'économie de marché. Cependant, dans les matières technologiques en tout cas, certaines entreprises à la pointe de l'innovation ou des performances parviennent à survivre et à prospérer sans nécessairement déployer des stratégies féroces de domination du marché<sup>90</sup>.

Quoiqu'il en soit de cet aspect de la question, on constate que cette ligne de conduite belligérante paraît également prégnante chez les employés de la firme, et plus spécialement chez le comité exécutif qui entoure Bill Gates. En témoignent les dîners “vikings” organisés à une certaine époque lors de certaines réunions de direction. “Les convives étaient arrivés habillés en Vikings et coiffés de casques à cornes, en hommage aux agresseurs légendaires qui pillaient leurs ennemis pour les conquérir”<sup>91</sup>.

Les membres du staff Microsoft décrivent eux-mêmes leur position et leur culture entrepreneuriale comme étant “hard core”<sup>92</sup>. Ceci signifie que les hommes au service de Bill Gates sont convaincus et acquis à la cause de Microsoft. Ils se voient comme des guerriers stricts et rigoureux qui préfèrent l'affrontement à la négociation. “Ils peuvent donner l'air d'être des enfants de choeur cabotins, employer des mots comme “cool” ou “classe”, porter des t-shirts et des bermudas bouffants pour travailler et jouer au football sur le terrain de leur campus à Redmond, Washington, mais les membres du comité exécutif de Microsoft sont des durs à cuire”<sup>93</sup>.

Cette attitude est pour le moins surprenante. Elle est assurément révélatrice d'un certain état d'esprit. S'agit-il de mauvais goût ou de l'expression d'une rapacité exacerbée ? La réponse est ailleurs. En réalité, ce type de comportement procède

---

<sup>88</sup> Votre analogie est stupide : on est une entreprise, pas une armée, *op.cit.*

<sup>89</sup> On constate à ce niveau d'analyse la contradiction qui existe entre le discours public de l'entreprise et ses pratiques (voy. *infra*, conclusion).

<sup>90</sup> Ainsi, la société Apple Computer a-t-elle toujours résisté à l'hégémonie Microsoft. Mieux encore, le système libre Linux fait de plus en plus d'émules et semble promis à un avenir porteur.

<sup>91</sup> GOLDMAN ROHM W., *op.cit.*, p.96.

<sup>92</sup> AULETTA K., *op.cit.*, p.XXII (prologue).

<sup>93</sup> Cette citation n'est en réalité qu'une traduction approximative et malaisée de la phrase suivante : “They might look like “nerds”, might use words such as “cool” and “neat”, might wear T-shirts and baggy shorts to work and play soccer on the grass of their 295-acre corporate campus in Redmond, Washington, but Microsoft executives were “tough”” (*Ibidem*).

d'une vision de la culture d'entreprise imprimée très tôt par Bill Gates : le "monopole naturel"<sup>94</sup>. Microsoft s'est en effet très tôt affirmé comme une entreprise revendiquant sa supériorité (et la légitimité de celle-ci) sur les autres acteurs du secteur informatique. Or, quand on connaît un peu mieux le chemin parcouru et, surtout, les moyens mis en oeuvre pour le parcourir et franchir les obstacles, il est difficile de ne pas questionner cette "légitimité" auto-proclamée.

### 3° L'influence contextuelle en question

Cette vision de la culture d'entreprise de Microsoft procède-t-elle d'une lecture *a posteriori* de la situation ? Si tel est le cas, les faits rapportés au cours de la présente étude imposeraient une certaine distance, une relativisation due à la prise en compte des conjonctures dans lesquelles se sont inscrits et s'inscrivent encore les actes de Bill Gates et de Microsoft. Cette tolérance, nécessaire eu égard aux contingences contextuelles, ne peut être valablement soutenue dans le cas de Microsoft. Plusieurs éléments en attestent :

- Historiquement, l'informatique s'est développée de façon foisonnante, sans réelle structure, et par conséquent de façon libre et non propriétaire. Ce n'est que dans un second temps, une fois les enjeux mieux perçus, que la culture du libre échange et de la recherche partagée a cédé sa place à l'appropriation des découvertes et du progrès en la matière. Bill Gates ne fut pas étranger à cette évolution, nous l'avons rapporté. C'est non sans une certaine ironie que l'Histoire se répète, puisque l'Internet connaît la même évolution : après une période d'exaltation et d'apprivoisement du nouvel outil technologique, l'heure est au quadrillage propriétaire du réseau. Nous avons vu à ce propos combien Microsoft tenait à sa part du gâteau.

- Par ailleurs, la fluctuation des conjonctures contraste avec la raideur de la stratégie entrepreneuriale de Bill Gates. Les pratiques de Microsoft s'étalent sur plus de quinze ans. Les illustrations rapportées dans la présente étude, qu'il s'agisse de la prise de monopole initiale ou des stratégies actuelles de conquête de nouveaux marchés, traduisent invariablement l'inflexibilité de Bill Gates et de son entreprise. Dès lors, il devient délicat de chercher une explication aux pratiques de Microsoft dans les contingences contextuelles : malgré les différentes évolutions de celles-ci, la politique de la firme de Redmond n'a pas changé sur le fond. Si la main de Bill Gates a pu enfiler plusieurs types de gants, elle n'en est pas moins demeurée de fer...

## E.- Victimisation

La nébuleuse qui entoure les pratiques de Microsoft masque de plus en plus

---

<sup>94</sup> GOLDMAN ROHM W., *op.cit.*, p.10.

difficilement ses objectifs : maintenir, dans le vaste royaume de l'informatique et de l'information, une position monopolistique sur les territoires occupés et prendre le pouvoir des quelques fiefs encore sans réels seigneurs. Dans ce cadre, isoler des catégories de "victimes" au sens premier du terme n'est pas chose aisée, pour deux raisons identifiables.

- D'une part, on peut se demander si Microsoft est réellement sur la sellette. L'entreprise poursuit ses activités, engrange des bénéfices et semble peu inquiétée par ses démêlés avec la Justice. Quand on connaît l'importance que revêt la confiance sur les marchés financiers de l'informatique et des nouvelles technologies – confiance devenue, avec la qualité, la priorité numéro un de Microsoft en cette année 2002, selon Steve Ballmer <sup>95</sup> –, on se dit que le pachyderme de Redmond a l'air bien imperturbable face aux attaques des consommateurs ou du DoJ américain. Bill Gates et Steve Ballmer apparaissent d'ailleurs généralement confiants en public, comme si les griefs à l'encontre de leur entreprise n'étaient que fausses rumeurs. L'utilisateur lambda peut donc être surpris de voir Microsoft associé à des actions en justice pour des pratiques douteuses, puisque l'entreprise donne tous les signes de bonne santé.

- D'autre part, le système sur lequel Microsoft a construit son hégémonie met la firme à l'abri des protestations comminatoires. Comme le souligne F. De Closets, *"c'est peut-être, tous comptes faits, l'absence de cible qui a retenu l'archer. S'en prendre au revendeur était aussi absurde que s'en prendre à une contractuelle. Sans doute profitait-il du système, mais il n'en était pas le maître"* <sup>96</sup>. L'informatique relève du secteur tertiaire, mais jouit d'une aura ésotérique tout à fait singulière. Avec l'ordinateur, nous sommes en présence d'un rapport de force inversé : le postulat selon lequel l'homme est supposé dominer la machine est renversé au profit d'une machine infallible, qui ne commet pas d'erreurs, contrairement à l'humain perfectible. Qui dès lors est responsable quand l'ordinateur déraisonne ? L'utilisateur, très certainement. Mettre en cause le système d'exploitation ou les failles techniques de la machine est devenu de nos jours pour la majorité des utilisateurs impensable. Ceci est particulièrement vrai pour les utilisateurs de la plate-forme Windows. Une telle réalité de résignation met les éditeurs de logiciels à l'abri des récriminations. Ce sentiment est encore renforcé, dans le cas de Microsoft, par l'apparence d'inaccessibilité développée lors des apparitions publiques de Bill Gates, qui semble intouchable. En fait, les éditeurs comme Microsoft sont à ce point protégés par cette fausse logique d'excellence de la machine et de faillibilité de l'utilisateur que le service après-vente n'est même plus clairement identifiable au titre de ressource directe à contacter en cas de problème. Il faut presque inévitablement passer par le revendeur, qui lui-même renverra au fournisseur, lequel en référera à l'importateur, etc. Ce parcours du combattant a mené le consommateur à s'attribuer des erreurs pour lesquelles il n'est pas responsable et, surtout, à couper court à tout regard critique sur le fonctionnement de son ordinateur, présumé infallible. *"C'est ainsi"*,

---

<sup>95</sup> Steve Ballmer, PDG de Microsoft : "Sur certains points, nous n'avons pas été à la hauteur", *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités business*, 12 février 2002.

<sup>96</sup> DE CLOSETS F., LUSSATO B., *op.cit.*, p.10.

entendra-t-on...

Ces difficultés ne facilitent pas une identification des victimes claire et incontestable. Néanmoins, il semble que deux niveaux conceptuels de victimisation puissent être dégagés.

## 1° Victimisation directe

Le premier degré de victimisation concerne les concurrents de Microsoft. Les illustrations exposées au cours de la présente étude témoignent du positionnement implacable de Microsoft. Il est utile à ce niveau d'inverser le point de vue, en se plaçant du côté des sociétés qui sont victimes de la politique unilatérale et dictatoriale de Microsoft. L'exemple fourni récemment par la société Be Inc. illustre de façon patente la manière dont les entreprises sont directement touchées par les actions anticoncurrentielles savamment échafaudées par la firme de Seattle au cours du temps.

La société Be Inc. fut fondée en 1990. Elle développait, comme son nom l'indique, BeOS, un système d'exploitation au même titre que Windows, Mac OS ou Linux. Alors que Mac OS est par essence réservé aux machines de marque Apple, la prétention de Be était de proposer un système d'exploitation destiné à différentes architectures d'ordinateurs, dont les machines équipées par Microsoft.

En réalité, c'est là tout le problème. Nous avons vu comment Microsoft a su s'imposer à IBM sans se lier à lui, par un contrat grevant Big Blue sans pour autant obliger l'éditeur en retour. De la même manière, Microsoft a conclu très tôt des accords avec les autres constructeurs pour faire pré-installer Windows sur les machines. Ces contrats ressemblent furieusement à des contrats d'exclusivité, puisqu'il est apparu impossible pour Be Inc. de faire pré-installer son système d'exploitation sur les machines de grands constructeurs comme Compaq Computer ou Hitachi. *“En septembre 1998, Hitachi s'était engagé oralement à charger BeOS et Windows sur une de ses gammes de PC. Be voulait permettre à l'utilisateur de choisir entre les deux OS. Un projet tombé à l'eau, Hitachi lui ayant dit en novembre 1998 que le contrat avec Microsoft lui interdisait un tel procédé. Hitachi a par la suite vendu des PC sous BeOS, mais ce dernier devait être lancé à partir d'une disquette. Et il n'était pas mentionné lors de l'achat que ces ordinateurs pouvaient aussi tourner sous BeOS”*<sup>97</sup>. Sur base de ces faits, Be a entamé, le 19 février 2002, des poursuites à l'encontre de Microsoft<sup>98</sup>.

Aujourd'hui, BeOS a été racheté par Palm et l'entreprise a été liquidée<sup>99</sup>. La société rend Microsoft responsable *“d'avoir causé sa ruine par ses pratiques*

---

<sup>97</sup> Be attaque Microsoft en justice, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités business*, 20 février 2002.

<sup>98</sup> Voy. le dossier de la plainte déposée par Be : Be Incorporated files suit against Microsoft for violations of antitrust laws, 2002 ([http://www.beincorporated.com/press/pressreleases/02-02-19\\_msft\\_complaint.html](http://www.beincorporated.com/press/pressreleases/02-02-19_msft_complaint.html)).

<sup>99</sup> A Silicon Valley funeral for Be Inc, *The Register* (<http://www.theregister.co.uk>), 17 janvier 2002.

*commerciales et anticoncurrentielles*”<sup>100</sup>, en empêchant BeOS (par ailleurs très séduisant) d'avoir pu valablement défendre sa chance sur le marché des systèmes d'exploitation.

Indépendamment de l'issue de cette affaire, cette illustration atteste des conséquences que les pratiques drastiques imposées très tôt par Microsoft à l'industrie informatique peuvent avoir, encore aujourd'hui, sur le jeu de la concurrence. La difficulté, pour les entreprises ne disposant pas des moyens ou de l'envergure de Microsoft, de se frayer un chemin sur le marché de l'informatique ou des nouvelles technologies, est bien confirmée. Lorsque l'on sait qu'en ce domaine, ce ne sont pas spécialement les meilleures technologies qui s'imposent, on trouve à la lumière de cet exemple une clé de compréhension de cette réalité.

## 2° Victimisation indirecte

Inévitablement, les pratiques de la société de Bill Gates sont le terreau propice à un deuxième niveau d'analyse. Si celui-ci se révèle moins direct, plus sinueux que la victimisation des concurrents de Microsoft, il reste néanmoins très réel et presque palpable dès l'instant où l'on s'intéresse à l'affaire Microsoft. Il s'agit de la manipulation des consommateurs, de la restriction de leur liberté et de la suppression de leur libre arbitre.

Une illustration de la manipulation des consommateurs par Microsoft nous est fournie récemment par le dernier système d'exploitation *made in* Redmond, Windows XP. En effet, à chaque lecture d'un disque DVD, l'application Windows Media conserve des données sur le DVD visionné<sup>101</sup>. La collecte d'information se fait moyennant une technologie similaire à un cookie, un petit fichier texte stocké sur le disque dur de l'ordinateur et qui agit comme *“élément d'information qui est transmis par le serveur au navigateur lorsque l'internaute visite un site web, et qui peut être récupéré par ce serveur lors de visites subséquentes”*<sup>102</sup>. Le danger d'une telle manœuvre est triple.

- *Primo*, l'enjeu économique est énorme : la récupération d'un tel procédé en termes de marketing direct et de ciblage des consommateurs sur base d'une information privilégiée ne peut être sous-estimée.

- *Secundo*, les consommateurs sont manipulés à leur insu. En effet, la charte de confidentialité du lecteur Windows Media ne mentionnait pas la conservation des données, jusqu'à ce que cette *“omission”* soit révélée par Richard Smith, consultant en sécurité informatique et spécialiste de la confidentialité des données en ligne<sup>103</sup>. Microsoft a modifié sa charte en conséquence dès l'annonce de

---

<sup>100</sup> Be Incorporated files suit against Microsoft for violations of antitrust laws, *op.cit.*

<sup>101</sup> Le lecteur Windows Media connaît vos goûts cinématographiques..., *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologie*, 21 février 2002.

<sup>102</sup> VERBIEST Th., WÉRY É., *op.cit.*, p.610 (glossaire).

<sup>103</sup> Serious privacy problems in Windows Media Player for Windows XP, *Richard Smith*, 2002

- Ceci atteste, *tertio*, de la désinvolture avec laquelle Microsoft s'autorise à jouer avec les normes. Isolément, ce fait pourrait légitimement laisser penser à un oubli. Mais nous avons vu que, d'une part, rares sont les manoeuvres de Microsoft qui ne soient pas stratégiques et que, d'autre part, la firme n'hésite pas à recourir à des procédés douteux pour conquérir des marchés ou rester en position privilégiée. La situation du consommateur demeure par ailleurs inchangée : des données personnelles sont transmises au serveur. Certains en ont conscience, d'autres pas.

Pour expliquer la victimisation des consommateurs en termes de libertés, une analogie est plus parlante qu'un long discours. Imaginons que, demain, les automobilistes n'aient plus d'autres choix que d'acheter des voitures Citronnault, équipées d'un système de propulsion révolutionnaire et novateur qui respecte l'environnement. Les concepteurs de la marque l'ont distribuée aux concessionnaires à très bas prix, moyennant une redevance par véhicule vendu. Exceptés quelques variantes comme la vitesse maximale ou la taille du coffre, tous les modèles sont identiques. Ils présentent cependant la particularité de consommer un type de carburant inédit exigeant un mode d'alimentation par embout carré. Les concepteurs de la Citronnault vendent bien entendu le matériel nécessaire aux pompistes. Le monde de l'automobile embraye. Citronnault devient le leader mondial en la matière. Les concepteurs choisissent alors de ne plus proposer que des modèles de type familial (six à huit places), équipés *full option* (enjoliveurs, vitres teintées, toit ouvrant, lecteur CD avec chargeur, ordinateur de bord, GPS...). Ils décident également de changer le carburant des véhicules tous les ans. Les anciens modèles ne peuvent être alimenté au nouveau carburant et le consommer qu'à la condition, pour l'automobiliste, d'acheter tous les ans un filtre-adaptateur. Un concurrent propose alors un modèle compatible, tout aussi écologique et qui consomme le même type de carburant, mais de marque Mercevagen. Les concessionnaires refusent de distribuer le nouveau véhicule parce qu'ils ont un contrat d'exclusivité avec Citronnault, de même que les pompistes. Pire, Mercevagen est poursuivi par Citronnault – et condamné – pour avoir analysé le carburant et ainsi pu construire un modèle compatible <sup>105</sup> .

---

(<http://www.computerbytesman.com/privacy/wmp8dvd.htm>).

<sup>104</sup> Voy. la réponse de David Caulton, directeur des produits chez la firme de Redmond, peu convaincante quant aux justifications d'une telle omission (Microsoft response to the Windows Media Player 8 Privacy Advistory, *David Caulton*, 2002, <http://www.computerbytesman.com/privacy/wmp8response.htm>). Ce dernier affirme notamment que, lorsque l'utilisateur insère pour la première fois un DVD dans le lecteur, Windows Media Player se connecte au serveur pour obtenir des informations relatives au chapitrage et ainsi faciliter la navigation et l'utilisation du DVD. Or, chacun sait que les données relatives au chapitrage sont inscrites sur le DVD même. Une justification de ce type ne peut donc être valablement avancée en ce sens.

<sup>105</sup> Il est possible de pousser plus avant le raisonnement, ce que fit General Motors (GM) en réponse à une comparaison de Bill Gates entre les industries automobile et informatique. Ainsi, GM affirma que développer les technologies automobiles à la manière de Microsoft impliquerait, entre autres, que le véhicule cesse de fonctionner deux à trois fois par jour inopinément, ou encore qu'à chaque rafraîchissement des lignes au sol sur les routes, l'utilisateur soit contraint d'acheter un nouveau véhicule (voy. pour la réponse complète de General Motors : If Microsoft would make cars... ?, Microsoft / General Motors cars, - : <http://flor.nl/text/microcars.html>).

Si cette métaphore peut paraître fantaisiste et prêter à sourire, elle traduit pourtant la réalité des utilisateurs des produits Microsoft. Par l'intermédiaire de son système d'exploitation propriétaire, l'éditeur de Redmond contrôle la liberté des utilisateurs, en compensant l'impossibilité d'utiliser d'autres logiciels que les siens par l'illusion de la maîtrise totale des paramètres de la machine. En réalité, Microsoft laisse aux utilisateurs une liberté marginale en leur autorisant la modification de futilités, alors que les réels choix sont cadenassés et occultés (exemple : utiliser Netscape au lieu d'Explorer), ce qui n'est pas le cas sur d'autres plates-formes informatiques.

Bill Gates a poussé la logique de restrictions à ce point que le libre arbitre des utilisateurs des produits Microsoft a également été altéré. Alors qu'en règle générale, celui qui a une expérience plus étendue des produits d'un secteur est dénommé "connaissableur" ou "expert", capable d'objectiver sa position, la règle se trouve inversée dans le cas de l'informatique. Ceux qui n'utilisent pas un PC sous Windows sont considérés, du coin de l'oeil, comme des énergumènes étranges. Pour peu qu'un utilisateur se positionne, en connaissance de cause, sur une plate-forme autre que Windows, il devient partisan, subjectif, voire farfelu. Dans l'univers informatique, c'est donc lorsqu'un utilisateur exerce son libre arbitre et pose des choix éclairés qu'il devient suspect. Quelle imposture !

### **3° Typologie du niveau de conscience de la victimisation indirecte**

L'impact de la victimisation varie selon le niveau de conscience des personnes victimisées. En matière de libertés individuelles et de libre arbitre, le niveau de victimisation subie est corrélé au degré de connaissance des pratiques victimisantes : si la victime n'a pas conscience de son état, le problème reste entier. Pour comprendre comment fonctionne l'annihilation des libertés et du libre arbitre des utilisateurs et voir comment un tel renversement des valeurs peut s'opérer et se perpétuer encore à l'heure actuelle, il faut donc observer les attitudes des consommateurs. En l'espèce, leurs attitudes et réactions face aux pratiques douteuses de Microsoft sont de trois ordres.

- La première est l'ignorance ou la résignation. Énormément d'utilisateurs n'ont pas connaissance des pratiques illicites ou irrégulières de Microsoft et ne s'en soucient guère d'ailleurs. L'ordinateur est un fournisseur de services, au même titre que le téléphone ou le téléviseur. Peu importe ce qui se cache derrière ou qui pour autant que la machine fournisse le service demandé <sup>106</sup> . Et même quand elle ne le fournit pas, il n'existe pas d'alternatives. Les individus de cette catégorie cherchent à composer avec les aléas de la machine à laquelle ils sont confrontés. L'ordinateur dicte ses volontés, l'utilisateur s'y plie.

---

<sup>106</sup> Notons qu'avec Microsoft, le système ne fournit pas toujours ce qui est demandé ou, plus fréquemment, produit plus que ce qui est demandé ! Demandez au traitement de texte Microsoft Word de faire un retrait en début de paragraphe et le logiciel change la police de caractère, la taille de celle-ci et l'alignement du texte. Le trait est à peine caricatural ; il suffit pour s'en convaincre de voir comment sont gérées la création de puces ou de titres dans un simple document texte.

- La deuxième réaction est l'adhésion. Il n'est pas exclu que certains utilisateurs, conscients des pratiques monopolistiques développées par Microsoft, les admettent. Ainsi en est-il du fonctionnement de l'économie ultra-capitaliste : le plus puissant d'un point de vue économique s'impose, sans nécessairement être le meilleur au niveau de l'état de l'art. Tel est un point de vue que d'aucuns peuvent soutenir. Ces individus savent que d'autres solutions existent mais ils acceptent le système et parfois même vénèrent Microsoft pour sa stratégie et sa réussite ou, plus simplement, pour protéger leur emploi.

- La troisième réaction est le recours aux alternatives à Microsoft. Plusieurs approches peuvent justifier cette prise de position. Tout d'abord, le choix peut découler d'une divergence de conviction par rapport aux pratiques de la firme de Redmond dénoncées jusqu'ici. L'utilisateur témoigne de sa réprobation en changeant de plate-forme. Il peut également s'agir d'une réaction épidermique à Bill Gates, aux produits Microsoft et à son monopole. Dans ce cas, l'utilisateur verse généralement dans un militantisme "anti-Kro\$oft"<sup>107</sup>. Enfin, l'utilisateur peut préférer une autre plate-forme par connaissance technique. Souvent, l'informaticien chevronné et l'amateur éclairé optent pour un système qui n'est pas Windows. Les justifications invoquées font appel à une certaine connaissance de l'informatique, à la maîtrise des langages de programmation ou des architectures internes de la machine, ou encore à la qualité des programmes développés ou à la spécificité de certains logiciels, qui ne "tournent" pas sous Windows (rappelons que les meilleurs produits ne sont pas nécessairement les plus diffusés). Dans ce cas, le choix opéré s'accompagne de sacrifices récurrents et de restrictions dus à des parts de marchés restreintes par l'omniprésence de Microsoft.

Les trois niveaux de cette typologie vont de pair avec le degré de conscientisation des utilisateurs. En effet, on peut légitimement penser que la grande majorité des utilisateurs ne sont pas au fait des pratiques et enjeux de l'informatique. Ils ne peuvent dès lors être conscients des manoeuvres de manipulation dont ils sont victimes. Ce sont les individus qui occupent la première catégorie. Reste ensuite une minorité d'individus avertis et conscients des enjeux. Parmi eux, on retrouve les *pro* Microsoft et les *contra*. Il s'agit des individus des deux dernières catégories. Il est important de comprendre que seuls ces utilisateurs, représentant une minorité du nombre total des utilisateurs du parc informatique mondial, posent un choix délibéré et justifiable, en acceptant le système ou, le plus souvent, en le rejetant.

---

<sup>107</sup> "Kro\$oft" est le diminutif péjoratif employé par les internautes pour désigner Microsoft.

# Conclusion

Dans un monde où la libre concurrence est une exigence pour le bon fonctionnement de l'économie de marché et où la liberté de choix entre plusieurs produits d'un même secteur est reconnue comme un droit des consommateurs, Microsoft a su imposer son monopole sur l'ordinateur individuel et est en passe de l'imposer sur le Net, moyennant des pratiques dont la légalité et/ou la légitimité sont contestables et contestées.

Pour l'heure, les dirigeants de Microsoft continuent de cultiver le droit à la supériorité de leur société en avançant des arguments dont nous avons mis en évidence les limites (comme la qualité ou les performances des produits). Ceci mène tout observateur de l'affaire à constater que : *“Microsoft a [...] un discours public en totale contradiction avec ses pratiques. D'un côté, il dit : nos logiciels sont les meilleurs, puisque le public les choisit. De l'autre, il déploie un arsenal très sophistiqué de mesures pour empêcher à tout prix ce public de choisir autre chose qu'un de ses produits”*<sup>108</sup> .

Ainsi, la firme de Redmond a pu se construire une image publique tantôt modeste, tantôt fataliste, de son oligopole : ce n'est pas la faute de Microsoft si ses produits sont les meilleurs et que la grande majorité des utilisateurs les choisissent ! Nous l'avons exposé, cette allégation est doublement fautive : d'une part, les produits Microsoft ne sont pas les meilleurs et, d'autre part, la plupart des utilisateurs n'ont pas choisi de les utiliser.

Le film de l'affaire Microsoft rapporté ici souligne l'importance et les enjeux de l'informatique et des nouvelles technologies. S'ils peuvent paraître de prime abord éthérés, ils sont bien réels : l'organisation de la vie économique et sociale de demain dépend des choix et de l'orientation des politiques actuelles en la matière et de jugements qui seront rendus en l'espèce par les juridictions américaines et européennes.

R. Di Cosmo y insiste : *“quand vous regardez les conquêtes ou les pratiques de Microsoft une par une, tout cela est assez anodin. C'est un peu comme une partie d'échec dont on observerait quelques mouvements isolément : [...] rien de spectaculaire. Mais c'est en prenant du recul, en regardant toutes les stratégies de Microsoft sur l'ensemble des parties qu'il a jouées – et gagnées – que l'on voit se dessiner le vrai film d'une conquête monopolistique”*<sup>109</sup> .

Dans la Société de l'information, où sont vénérées l'information et la

---

<sup>108</sup> DI COSMO R., NORA D., *op.cit.*, pp.83-84.

<sup>109</sup> *Ibidem.*

communication, approcher de plus près l'affaire Microsoft d'un point de vue criminologique permet de rétablir la distance nécessaire à la compréhension globale des enjeux et des impacts économiques, culturels et sociaux de l'informatique et des nouvelles technologies.

Dans ce contexte, subir une manipulation et une restriction de ses libertés sans même en avoir conscience – alors que le processus est connu et recherché par ses auteurs – , voilà bien une victimisation de masse réelle, pernicieuse et difficilement défendable à la lumière des faits rapportés tout au long de la présente étude.

*“What is the Matrix ?  
Control”,*

Morpheus, *The Matrix*,  
Warner Bros & Village Roadshow Pictures, 1999

# Bibliographie

## A.– Ouvrages

- Collectif, par les rédacteurs des Éditions Life-Time, *Initiation à l'informatique – Le monde des ordinateurs*, Amsterdam, Life-Time, 1986.
- AULETTA K., *World War 3.0 – Microsoft and its enemies*, New York, Random House, 2001.
- DE CLOSETS F., LUSSATO B., *L'imposture informatique – Vive l'ordinateur simple et bon marché!*, Paris, Fayard, Le Livre de poche, 2000.
- DE MAILLARD J., *Le marché fait sa loi – De l'usage du crime par la mondialisation*, Collection Essai, Turin, Mille&Une Nuits, 2001.
- DI COSMO R., NORA D., *Le hold-up planétaire – La face cachée de Microsoft*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.
- DELRUELLE E., *L'humanisme, inutile et incertain ? – Une critique des droits de l'homme*, Collection Quartier Libre, Bruxelles, Labor, 1999.
- FINKIELKRAUT A., SORIANO P., *Internet - L'inquiétante extase*, Turin, Mille&Une Nuits, 2001.
- GOLDMAN ROHM W., *L'affaire Microsoft – Les charges secrètes contre Bill Gates*, Paris, First Editions, 1998.
- LE PAIGE H., *Télévision publique contre World Company*, Collection Quartier Libre, Bruxelles, Labor, 2001.
- LALOUX D., *Les virus informatiques*, Collection Marabout Service, Allier, Marabout, 1989, 188 p.
- LEVY S., *La Saga Macintosh – Enquête sur l'ordinateur qui a changé le monde*, Collection Courrier International, Paris, Arléa, 1994.
- LOVINFOSSE J.P., *Le piratage informatique*, Collection Marabout Service, Allier, Marabout, 1991, 223 p.
- MACQUET C., *Sociologie du contrôle social*, syllabus à l'attention des étudiants de l'Université de Liège (U.Lg), année académique 2000 - 2001.

- MARTIN D., MARTIN F.-P., *Cybercrime : menaces, vulnérabilités et ripostes*, Collection Criminalité Internationale, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2001.
- MOULIN M., *La surenchère – L'horreur médiatique*, Collection Quartier Libre, Bruxelles, Labor, 1997.
- PARKER D. B., *Fighting computer crime – A new framework for protecting information*, New York, John Wiley & Sons Inc..
- PAVLICEK R. C., *Embrassing insanity – Open source software development*, Indianapolis, Sams Publishing, 2000.
- SALVAGGIO S., BAUWENS M. (sous la direction de), *Anthropologie de la société digitale*, Tome 1, 2001 (également disponible en téléchargement via l'adresse : <http://www.salvaggio.net/RecPubl.html>).
- STEPHENSON P., *Investing computer-related crime*, London, CRC Press, 2000.
- THIRAN Y., *Sexe, mensonges et Internet – Réseau et transparence*, Collection Quartier Libre, Bruxelles, Labor, 2000.
- THOMAS D., LOADER B.D. (eds), *Cybercrime – Law enforcement, security and surveillance in the information age*, London & New York, Routledge, 2000.
- TORVALDS L. (avec D. Diamond), *Il était une fois Linux – L'extraordinaire histoire d'une révolution accidentelle*, Paris, Osman Eyrolles Multimedia, 2001.
- VERBIEST Th., WÉRY É., *Le droit de l'internet et de la société de l'information – Droit européen, belge et français*, Collection Création - Information - Communication, Bruxelles, DeBoeck & Larcier, 2001.
- WARUSFEL B., *La propriété intellectuelle et l'Internet*, Collection Dominos, n° 225, Évreux, Flammarion, 2001.

## B.– Articles de revue

- A.N., Netscape et Microsoft : David contre Goliath... *in* E-Stats – Un coup d'oeil dans le rétroviseur, *Inside Internet*, Best of publishing, n°47, novembre 2001, p.6.

- CARSTENSEN P. C. , Remediating the Microsoft monopoly : monopoly law, the rights of buyers, and the enclosure movement in intellectual property, *The Antitrust Bulletin*, Fall 1999, pp.577-617.
- COTTER T. F. , Intellectual and the essential facilities doctrine, *The Antitrust Bulletin*, Spring 1999, pp.211-250.
- COTTER T. F. , Perspectives on *United States v. Microsoft Corp.*, *The Antitrust Bulletin*, Fall 1999, pp.553-575.
- DANTINNE M., Lernout & Hauspie : une bulle éclate, une étoile s'éteint – Éléments d'analyse d'une débâcle financière, *non publié*, 2001.
- ELZINGA K. G., MILLS D. E., PC Software, , *The Antitrust Bulletin*, Fall 1999, pp.739-786.
- GIFFORD D. J., MCGOWAN D., A Microsoft dialog, *The Antitrust Bulletin*, Fall 1999, pp.619-677.
- LOPATKA J. E., PAGE W. H., An offer Netscape couldn't refuse ? : the antitrust implications of Microsoft's proposal, *The Antitrust Bulletin*, Fall 1999, pp.679-727.
- MEESE A. J., Monopoly bundling in cyberspace : how many products does Microsoft sell ?, *The Antitrust Bulletin*, Spring 1999, pp.65-116.
- PAGE W. H., Microsoft and the public choice critique of antitrust, *The Antitrust Bulletin*, Spring 1999, pp.5-63.
- SALVAGGIO S., Interview – Anthropologie de la société digitale, *Inside Internet*, Best of publishing, n°47, novembre 2001, pp.64-66.

## C.– Articles et dossiers en ligne

- A Microsoft suit with a sure winner, *The New York Times*, 1999 :  
<http://www.walterolson.com/articles/nytmicro.html>
- AOL's Netscape sues Microsoft for antitrust damages, *Yahoo! News – Technology Full Coverage*, 25 janvier 2002 :  
[http://dailynews.yahoo.com/full\\_coverage/tech/microsoft/](http://dailynews.yahoo.com/full_coverage/tech/microsoft/)
- Be Incorporated, Plaintiff, vs. Microsoft Corporation, Defendant, Complaint and jury demand, 2002 :  
[http://www.beincorporated.com/msft\\_complaint.pdf](http://www.beincorporated.com/msft_complaint.pdf)
- Be Incorporated files suit against Microsoft for violations of antitrust laws, 2002 :

[http://www.beincorporated.com/press/pressreleases/02-02-19\\_msft\\_complaint.html](http://www.beincorporated.com/press/pressreleases/02-02-19_msft_complaint.html)

- Ententes internationales, fusions et abus de position dominante, *Rapport annuel 1997 de l'OMC, vol.1*, 1997 :  
[http://www.transnationale.org/sources/finance/concentration\\_\\_ententes\\_internationales.html](http://www.transnationale.org/sources/finance/concentration__ententes_internationales.html)
- If Microsoft would make cars... ?, Microsoft / General Motors cars, - :  
<http://flor.nl/text/microcars.html>
- La bataille entre Microsoft et le Département de la Justice américaine – Les lignes principales, *Artisan2k informatique*, 2002 :  
[http://www.artisan2k.com/microsoft\\_bataille.html](http://www.artisan2k.com/microsoft_bataille.html)
- Le point Microsoft sur le procès avec le Département de la Justice américain, *Microsoft et le DoJ – Microsoft France*, - :  
<http://www.microsoft.com/france/infos/doj/default.asp>
- Microsoft : entre procès et concurrence, *Les dossiers du Monde Interactif*, 2002 :  
<http://www.lemonde.fr/dossier/0,5987,3234-2335--,00.html>
- Microsoft financial pyramid, *Microsoft Financial Fraud Update*, 1999 :  
<http://billparish.com/msffraudfacts.html>
- Procès Microsoft : qu'en retenir ?, *JDNet Solutions*, 2001 :  
[http://solutions.journaldunet.com/0107/010702\\_krosoft.shtml](http://solutions.journaldunet.com/0107/010702_krosoft.shtml)
- The case against the Microsoft suit, *Red Herring Magazine*, 1997 :  
<http://www.redherring.com/mag/issue57/econoclast.html>
- U.S. v. Microsoft, *Antitrust Case Filings – Department of Justice – Antitrust division*, - :  
[http://www.usdoj.gov/atr/cases/ms\\_index.htm](http://www.usdoj.gov/atr/cases/ms_index.htm)
- Serious privacy problems in Windows Media Player for Windows XP, *Richard Smith*, 2002 :  
<http://www.computerbytesman.com/privacy/wmp8dvd.htm>
- Microsoft response to the Windows Media Player 8 Privacy Advisory, *David Caulton*, 2002 :  
<http://www.computerbytesman.com/privacy/wmp8response.htm>
- Ze wonderfoule Microsoft world, *Franck Furet - Banc public n°89*, 2000 :  
<http://www.bancpublic.be/PAGES/89wmw.htm>

## D.– Articles de presse

Note : les articles de la présente subdivision sont classés chronologiquement.

- “Make people use Explorer” - Gates email, *The Register* (<http://www.theregister.co.uk>), 14 janvier 1999.
- Bill Gates, le rêve de l'architecte, *Libération*, 15 janvier 2000.
- Ballmer, nouvelle icône de Microsoft, *Libération*, 15 janvier 2000.
- Bill Gates, le rêve de l'architecte (2), *Libération*, 16 janvier 2000.
- Microsoft – Les dates du procès, *Libération*, 22 mai 2000.
- Microsoft s'ouvre un portail politique, *Libération*, 31 mai 2000.
- La privatisation de l'enseignement : un risque réel, un débat passionné, Educanet, *Observatoire des transnationales* (<http://www.transnationale.org/>), 16 mars 2001.
- L'irrésistible progression de la pieuvre, Microsoft continue de tenter d'imposer ses standards sur l'Internet, *Libération*, 29 juin 2001.
- MSN ouvre un centre media en ligne !, *Internet Addict* (<http://www.internetaddict.be/>), 27 juillet 2001.
- .Net, l'offensive tous azimuts de Microsoft, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *TechUpdate - Informatique*, 31 août 2001.
- Pour Gartner, les entreprises doivent abandonner les serveurs IIS, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologies*, 25 septembre 2001.
- La Xbox sortira au printemps, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologies*, 17 octobre 2001.
- Deux rustines MP3 pour Windows XP, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités technologie*, 23 octobre 2001.
- Piratage – La clé personnalisée de Windows XP vole en éclat, *Le Monde Informatique*, 30 octobre 2001.
- Le procès Microsoft débouche sur un accord à l'amiable, *L'actualité des Professionnels de l'Informatique* (<http://www.ap-informatique.com/>), 2 novembre 2001.
- Le procès Microsoft accouche d'une souris - Accord à l'amiable entre Washington

et le géant des logiciels, *Libération*, 3 novembre 2001.

- Une décision clémente à finalité politique - Bush refuse de pénaliser une entreprise performante, *Libération*, 4 novembre 2001.
- Juridique - Une justice fantoche !, *MacFinder* (<http://macfinder.org/>), *Dépêches*, 4 novembre 2001.
- Le cas Microsoft suit son cours à Bruxelles, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités business*, 5 novembre 2001.
- Directive sur la vie privée : les eurodéputés protègent l'essentiel, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités Internet*, 14 novembre 2001.
- Microsoft s'épargne un autre procès, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités Business*, 20 novembre 2001.
- Le Conseil de l'Europe invité à Budapest à lutter contre le cybercrime, *Internet Addict* (<http://www.internetaddict.be/>), 21 novembre 2001.
- Corbis, agence photo sans photographes, *01net* (<http://www.01net.com/>), 26 novembre 2001.
- Face aux consommateurs, Microsoft n'est pas tiré d'affaire, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités business*, 28 novembre 2001.
- Apple contre Microsoft, *Internet Addict* (<http://www.internetaddict.be/>), 29 novembre 2001.
- Keeping quiet – Apple CEO Jobs is right, Microsoft Settlement is wrong, *OS Opinion* (<http://www.osopinion.com/>), 29 novembre 2001.
- La rédemption de Microsoft passe mal dans les écoles, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>) *actualités business*, 10 décembre 2001.
- Microsoft amends private settlement deal, *Mac Central* (<http://maccentral.com/>), 10 décembre 2001.
- Microsoft sur tous les fronts en 2001, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologies*, 21 décembre 2001.
- A Silicon Valley funeral for Be Inc, *The Register* (<http://www.theregister.co.uk>), 17 janvier 2002.
- Microsoft division accused of fraud – Visio infringed on patent, says Utah company, *Seattle P-I.com* (<http://seattlepi.nwsourc.com/>), *actualités Business*, 22 janvier 2002.

- Votre analogie est stupide : on est une entreprise, pas une armée, *Libération*, 08 février 2002.
- Steve Ballmer, P-DG de Microsoft : "Sur certains points, nous n'avons pas été à la hauteur", *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités business*, 12 février 2002.
- Procès Microsoft : les dessous de Windows XP communiqués aux États plaignants, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités business*, 18 février 2002.
- Be attaque Microsoft en justice, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités business*, 20 février 2002.
- Le lecteur Windows Media connaît vos goûts cinématographiques..., *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologie*, 21 février 2002.
- Netscape, les raisons du déclin, *MacGeneration* (<http://www.macgeneration.com>), *opinions*, 07 mars 2002.
- Chronique - Windows Inside : No Way Out ?, *MacFinder* (<http://macfinder.org/>), *Dépêches*, 31 mars 2002.

Microsoft et Unisys frisent le ridicule avec leur vitrine anti-Unix, *ZDNet.fr* (<http://www.zdnet.fr/>), *actualités technologie*, 03 avril 2002.